

RÉGENCE DE TUNIS — PROTECTORAT FRANÇAIS

Direction Générale des Travaux Publics

STATION OCÉANOGRAPHIQUE DE SALAMMBÔ

BULLETIN

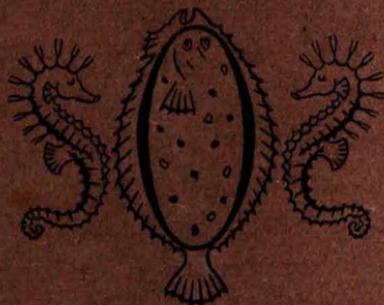
N° 4

L'Industrie des Pêches
sur les Côtes tunisiennes

par

A. GRUVEL

PROFESSEUR AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
CONSEILLER TECHNIQUE DU MINISTÈRE DES COLONIES



Juin 1926

Publications de la " Station Océanographique de Salammbô "

Les publications de la Station Océanographique de Salammbô comprennent :

Les *Notes* pour les courts travaux, les communications préliminaires.

Le *Bulletin* pour les mémoires définitifs.

Les *Annales* réservées pour les travaux plus importants avec planches de grand format.

Les *Notes* et le *Bulletin* sont envoyés à titre d'échange.

Les auteurs reçoivent gratuitement 50 tirages à part de leurs travaux. Ils s'engagent à ne pas mettre ces tirages dans le commerce.

Adresser tout ce qui concerne la publication au Directeur de la Station Océanographique de Salammbô, par Carthage (Tunisie).

STATION OCÉANOGRAPHIQUE DE SALAMMBÔ

BULLETIN

N° 4

L'Industrie des Pêches sur les Côtes tunisiennes

PAR A. GRUVEL



Photo Office Tunisien.

FIG. 1. — *Bizerte*. — Vue générale en avion.



Photo C¹⁰ aérienne française. Off. Tunisien.

FIG. 2. — *Sidi bou Saïd*. — Vue générale.

RÉGENCE DE TUNIS — PROTECTORAT FRANÇAIS

Direction Générale des Travaux Publics

STATION OCÉANOGRAPHIQUE DE SALAMMBÔ



BULLETIN

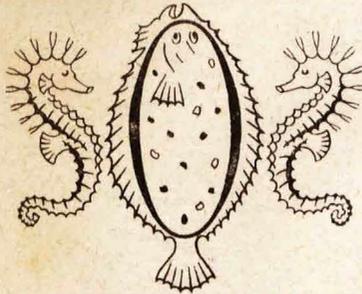
N° 4

**L'Industrie des Pêches
sur les Côtes tunisiennes**

par

A. GRUVEL

PROFESSEUR AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
CONSEILLER TECHNIQUE DU MINISTÈRE DES COLONIES



Jun 1926

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

« Nous venons d'étudier ensemble les côtes d'Algérie. J'ai essayé de vous donner une idée rapide, mais aussi exacte que possible, de la structure géologique de la côte et de vous montrer comment, de cette constitution, on peut induire, avec quelque exactitude, la connaissance des fonds correspondants. Vous avez été frappés de l'étroitesse relative du plateau continental et de la difficulté de développer, comme il conviendrait à un grand pays comme l'Algérie, de la pêche aux engins trainants ; mais vous avez compris, aussi, quels espoirs sont permis en ce qui touche la pêche aux poissons de surface, sur laquelle j'ai insisté d'une façon spéciale. »

« Nous allons, maintenant, continuant notre route vers l'Est, passer, à peu près sans transition, sur la côte tunisienne, et, de même que vous avez reconnu une différence énorme entre la côte atlantique et la côte méditerranéenne du Maroc, de même, vous allez être surpris de la différence de constitution de la côte et des fonds, aussi bien que de la flore et de la faune marines, entre la partie septentrionale et la région orientale des côtes de la Régence. »

« Ce sont ces diverses questions que nous allons, si vous le voulez bien, passer, maintenant, en revue. »

Si je me suis décidé à publier mon cours du Muséum sur la Tunisie, c'est que nous avons pensé, M. le Commandant Monconduit, Directeur du Service des Pêches de la Régence et moi, qu'il y avait peut-être lieu de reviser l'excellent ouvrage de MM. E. DE FAGES et C. PONZEVERA dont la deuxième édition, aujourd'hui *complètement épuisée*, avait déjà été remise au jour par mon excellent et regretté ami Bourge, ancien Inspecteur de la Navigation et des Pêches de la Régence.

Le travail que je présente ainsi au public, est infiniment moins complet que celui de Bourge ; son seul mérite sera, je pense, de donner une idée suffisante et assez exacte de l'état général des Pêcheries de la Régence, telles qu'elles se présentent à l'heure actuelle.

J'ai utilisé, du reste, pour cette publication, le plus possible des documents de Bourge, parmi ceux qui sont encore au point aujourd'hui.

Quand j'ai eu le douloureux plaisir de le voir, quelques jours avant sa mort que je croyais encore lointaine, je lui ai dit que je me déciderais, peut-être, à publier mon cours du Muséum sur les Pêcheries de la Tunisie.

Il m'a alors pris la main en me disant : « Vous ne savez pas tout le plaisir que vous me feriez, en reprenant entièrement cette question, et en la remettant au point ! »

C'est donc, en partie, pour tenir la quasi promesse que j'ai faite à un moribond que je me décide à cette publication. Je sais que, si elle n'est pas tout à fait ce qu'il pensait qu'elle dût être, s'il était encore de ce monde, mon vieil ami me pardonnerait !

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

A. Aperçu géographique de la côte. La côte tunisienne, qui s'étend sur environ 1.200 kilomètres, est formée de deux parties bien distinctes : 1^o une partie, qui va du Cap Roux (frontière algérienne) au Cap Bon, (Ras Addar) et présente une direction générale O-S. O., E-N. E. ; 2^o une autre partie, qui va du Cap Bon à Ras Ashdir (frontière tripolitaine) et qui est dirigée à peu près N. S.

1. Dans la partie Nord de la région orientale, on trouve, entre le Cap Blanc et le Cap Bon, une zone effondrée qui constitue le Golfe de Tunis et, plus vers le Sud, deux profondes échancrures formées par le Golfe de Hammamet au N. et celui de Gabès, au Sud.

Toute la région Nord de la côte tunisienne est le prolongement direct de la côte algérienne, à laquelle elle ressemble beaucoup et dont elle n'est, géographiquement, que le prolongement.

Du Cap Roux à Tabarca, la côte est formée de falaises escarpées interrompues par de petites plages de sable bordées de rochers qui s'étendent, parfois, jusqu'à 300 mètres au large.

A partir de Tabarca, cette côte devient basse, sableuse, bordée de dunes allant vers le N-E, jusqu'au Cap Negro, avec la légère saillie rocheuse du Djebel Morouna. Plusieurs Oueds, du reste peu importants, sauf l'O. Zouara, débouchent sur cette partie de la côte. Le Cap Negro, lui-même, forme une légère avancée vers le Nord, protégeant la petite anse de Bouna qui peut servir de refuge aux bateaux

de pêche par mauvais temps du N-N. O. au Sud par l'E. A 25 milles au large de ce cap, on trouve une grosse masse rocheuse, escarpée et sans plages, tombant à la mer par des pentes extrêmement rapides pour la plupart, c'est l'Ile de « la Galite », avec quelques petits îlots « les Galitons », où l'on peut trouver, près de terre, des abris passagers, contre les coups de vent (1). Ce sont des parages autrefois très riches en Langoustes et où la pêche de ces Crustacés a été et est, encore, très intensive, à tel point qu'on a dû, pendant un certain temps, l'interdire d'une façon complète.

On trouve, sur cette partie de la côte, des courants violents E-O. qui dépassent souvent 2 nœuds de vitesse et dont il faut se méfier.

Du Cap Negro au Cap Serrat la côte, légèrement concave est formée d'une succession de pointes rocheuses, dont quelques-unes forment en mer des récifs dangereux et de petites plages. Toute cette partie est complètement inhabitée.

Après le Massif du Cap Serrat qui abrite, à l'Ouest, l'O. Zatine, on trouve une côte relativement basse, formée d'une série de baies largement ouvertes au Nord et de pointes rocheuses, jusqu'au Cap Blanc, au Sud duquel s'ouvre le Goulet du Lac de Bizerte. A l'entrée de celui-ci se trouve la ville du même nom et son port militaire, un des points d'appui de notre flotte de la Méditerranée.

Le Lac de Bizerte est une véritable petite mer intérieure de 150.000 kilomètres carrés environ de superficie. Grâce à sa communication constante avec la mer, ce lac est extrêmement riche en poissons de toutes sortes comme nous le verrons plus loin.

Entre le Goulet du Lac de Bizerte et le Cap el Terfa, la côte présente une direction générale O-E., s'inclinant légèrement vers le Sud, avec une saillie rocheuse intéressante au point de vue de la pêche, c'est celle de Ras Zebid, située à 10 kilomètres environ du village, purement indigène, de Ras el Djebel.

Il avait été installé à Ras Zebib, une madrague avec tous les établissements nécessaires, mais elle avait été abandonnée. Elle vient d'être reprise et comme nous avons pu la visiter d'une façon très approfondie, nous en reparlerons à propos de la pêche des thons.

(1) Au sud de l'île de la Galète existe un bon mouillage.

Entre Ras el Terfa et la Cap Bon, s'ouvre le vaste Golfe de Tunis, colmaté, en partie, par les apports alluvionnaires du seul grand fleuve tunisien, la Medjerda, qui prend sa source en Algérie et vient, après un cours presque parallèle à la côte, s'ouvrir dans le N-O. du Golfe, un peu au Sud de Ras el Terfa et du Lac de Porto-Farina. Ce lac peu profond, communique avec la mer par un étroit goulet de quelques centaines de mètres, présente une superficie d'environ 30 kilomètres carrés et renferme de nombreuses espèces de poissons de mer.

Au fond de cet immense golfe de Tunis, qui ne mesure guère plus de 100 mètres de profondeur sur la plus grande partie de sa surface, s'ouvre, par un chenal étroit, le lac de Tunis, qui sépare la ville elle-même, du Golfe du même nom.

L'eau du Golfe pénètre, maintenant, par le chenal du port, d'une façon continue et large, dans le lac et y amène les poissons de toutes sortes qui donnent lieu à des pêches importantes.

2. A partir du Cap Bon jusqu'à la frontière de Tripolitaine, la côte est formée d'une succession de plages de sable plus ou moins blanc et pur, séparées par des falaises généralement peu élevées et entremêlées de terrains plus ou moins vastes et plus ou moins salés désignés sous le nom de « sebkha ».

Le Golfe de Hammamet, compris entre la pointe d'El Mamoura et la pointe de Monastir est, tout entier, bordé par une même plage de sable et les quelques ports qui se trouvent sur cette partie de la côte : Nabeul, Hammamet, Hergla, Sousse, constituent tous, à l'exception de ce dernier où l'on a construit un port, des abris absolument précaires.

A partir de Monastir, la côte décrit une vaste courbe vers l'Est jusqu'au Sud de Sfax. Elle est formée d'une alternance assez irrégulière de plages de sable et de falaises et présente quelques îlots au large (Kuriat, Conigliera, Dahkar, etc...)

En face de Sfax se trouve un haut fond qui a donné naissance à un véritable archipel, ce sont les îles Kerkennah, extrêmement importantes au point de vue de la pêche, comme nous le verrons plus loin.

A Sfax commence un nouveau golfe aussi vaste que le précédent, c'est celui de Gabès, limité du côté de terre par des plages

basses, sableuses et, souvent, des « sebkra », avec des bancs de sable sur lesquels sont installées, le plus généralement, de nombreuses pêcheries indigènes, surtout dans le Nord. Dans le Sud, ce Golfe est limité par la grande et belle île de Djerba, placée elle-même comme une sorte de bouchon, au devant d'un golfe beaucoup plus petit que celui de Gabès, et dans lequel on peut entrer par deux passes, situées entre l'île de Djerba et la terre, l'une faisant face au N-O, c'est la passe d'Adjim, et l'autre faisant face au N-E, c'est celle d'El Kantara.

Il résulte, de cette disposition, la formation d'une sorte de mer intérieure, extrêmement poissonneuse, connue sous le nom de « Mer de Bou-Grara », sur laquelle nous aurons à revenir.

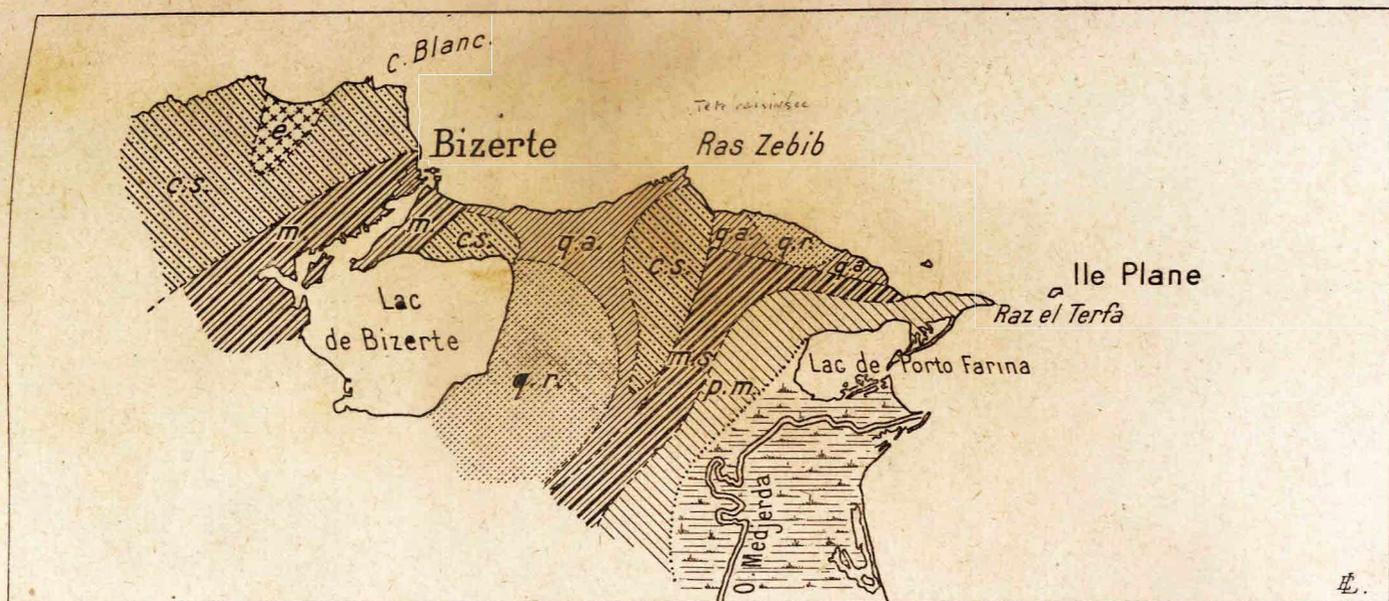
Enfin, de Ras Marmor jusqu'à Ras Ashdir qui forme la frontière de Tripolitaine, la côte est dirigée, sensiblement, vers le S.-E. et comprend une série de « sebkra » et une sorte de grand lac, ne communiquant avec la mer que par une passe étroite remplie de bancs de sable et qu'on désigne sous le nom de « Bahiret el Biban » ou « Mer des Bibans », où sont encore installées des pêcheries importantes.

C'est sur cette partie de la côte que se trouve le petit port de Zarzis.

Entre le Cap Bon au Nord et Ras Ashdir au Sud, se trouve, au large de la côte, surtout à partir de Mahdia, un vaste haut-fond qui s'étend loin au large, bien au-delà de la zone territoriale des 3 milles et qui est, cependant, considérée comme faisant partie de la zone territoriale à cause de la pêche des éponges qui s'y pratique, sous le contrôle de l'Administration du Bey, jusqu'à plus de vingt milles au large des Iles Kerkennah.

Il y a là un immense champ de pêche tout à fait spécial, sur l'importance duquel nous aurons à revenir, longuement, plus loin.

B. Aperçu de la constitution géologique de la côte. Nous avons vu, en étudiant la structure géologique de la côte algérienne, qu'à partir du Golfe de Philippeville, entaillé dans les schistes métamorphiques et le flysch tertiaire, ces terrains et surtout le dernier, se poursuivent sur la côte, vers l'Est et se retrouvent dans le Golfe de Bône, au-delà de la Calle et de Tabarca où ils sont masqués, en partie, par les sédiments fluviaux, en particulier de la Seybouse et de l'O. Mafrag.



11.

| | |
|---|---|
|  | <i>q. r.</i> quaternaire récent |
|  | <i>q. a.</i> quaternaire ancien (pléistocène) |
|  | <i>t.</i> schistes triasiques |
|  | <i>p. m.</i> pliocène marin |
|  | <i>l.</i> calcaire liasique |
|  | <i>a.</i> sables récents |

| | |
|---|--------------------------------|
|  | <i>c. s.</i> crétacé supérieur |
|  | <i>e.</i> éocène |
|  | <i>m. s.</i> miocène sahélien |
|  | <i>cr.</i> cristallophylien |
|  | <i>r.</i> roches éruptives |
|  | marécages |

| | |
|----------------|------------------|
| <i>s</i> | sable |
| <i>r.</i> | roche |
| <i>cor</i> | corail |
| <i>s. coq.</i> | sable coquillier |
| <i>s. v.</i> | sable vaseux |
| <i>v. m.</i> | vase molle |

FIG. 1. — Constitution géologique d'une partie de la côte tunisienne.

Entre le Cap Blanc et le Cap Bon, se montre la profonde échancrure du Golfe de Tunis, qui est bordé, en dehors des massifs de calcaire créacé ou éocène du Cap Bizerte, du pic saillant jurassique de Bou Kornine et des grèséocènes du Cap Bon ; la côte est formée par les apports quaternaires du fleuve très important qu'est la Medjerda ainsi que d'un fleuve côtier plus petit, l'O. Miliane.

La côte tunisienne offre une très grande homogénéité de structure, depuis le Cap Bon jusqu'à la frontière de Tripolitaine.

Le Golfe de Tunis est, vraisemblablement, complètement envasé par les apports des deux cours d'eau dont nous venons de parler.

Il est notoire, en particulier, que la Medjerda a repoussé son delta, à l'intérieur du Golfe de Tunis, sur une distance assez considérable puisque, un port assez important à l'époque romaine, Utique, se trouve, actuellement, loin de la mer, le fleuve allant déboucher à El Ksar, à travers toute une région de vase et de marécages.

Du Cap Bon à Gabès et bien au-delà, la côte est, presque partout, bordée de dépôts récents, laissant apparaître, de loin en loin, des terrains miocènes, inférieur et moyen, marins.

Les dépôts quaternaires, au contraire, recouvrent la grande majorité de la zone littorale sur une profondeur pouvant atteindre, et même dépasser, 100 kilomètres. On se trouve là, en présence d'une vaste surface d'abrasion marine, datant du miocène supérieur et du pliocène. Cette surface d'abrasion a été recouverte par des plages pliocènes et quaternaires. Ces dépôts se retrouvent dans toutes les îles, notamment du côté de Monastir et de Djerba, et non seulement dans le Golfe de Hammamet, mais aussi, dans la Syrte.

C. Les fonds sous-marins au point de vue spécial de la pêche.

D'après la disposition géographique et la constitution géologique des côtes de la Régence, il est facile de se rendre compte que la structure des fonds sous-marins doit être assez différente entre la partie Nord, comprise entre le Cap Roux et le Cap Blanc, puis entre ce dernier et le Cap Bon et, enfin, de ce dernier à la frontière de Tripolitaine.

Dans la partie comprise entre le Cap Roux et le Cap Blanc, les fonds sont accores et le plateau continental très étroit. On y trouve

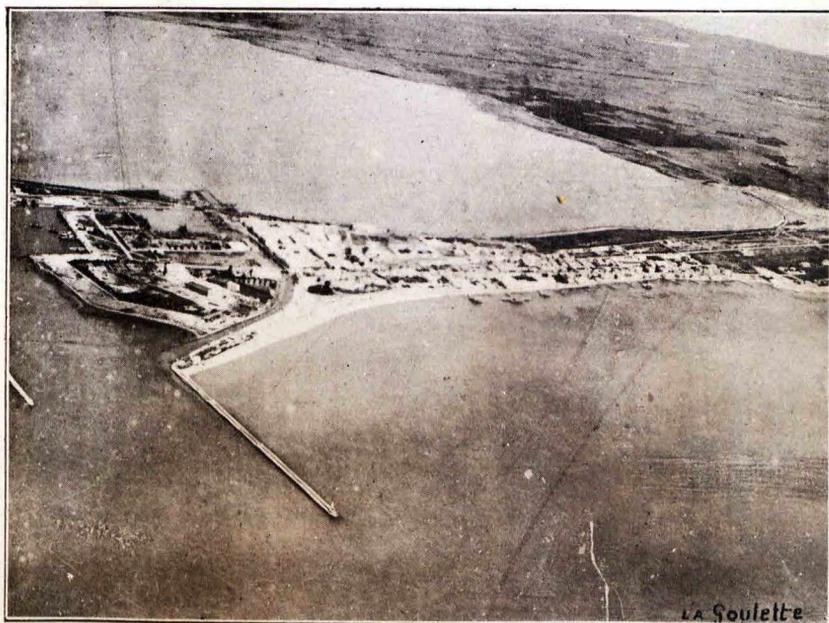


Photo Office Tunisien.

FIG. 3. — *La Goulette*. — Vue générale en avion.



Photo Office Tunisien.

FIG. 4. — *Tunis*. — Le Port et la Ville.

un ensemble de sable et de gravier côtier souvent mélangés aux fonds coralligènes, puis, de sable vaseux, et même, de vase, vers le large, sauf autour des îles, comme la Galite, où l'on rencontre surtout, des fonds rocheux, au milieu de fonds de sable coquillier, de gravier et, parfois, de coraux.

Les engins traînants ne disposent que de terrains très étroits et peu sûrs, sur lesquels les chalutiers préfèrent en général, ne pas travailler.

La pêche de fond est surtout pratiquée à l'aide de palangres, trémails, etc.; il se fait un peu de pêche de surface; les pêcheurs ramènent de magnifiques poissons de roches, et, en particulier, de superbes rougets qui sont expédiés, généralement, sur Marseille.

A 17 milles dans le N-O de Tabarca, le Commandant Charcot a signalé, à 30 mètres de fond, une sorte de plateau formé surtout de coraux, avec algues calcaires, laminaires, etc... Les pêcheurs le connaissent bien et y capturent des langoustes et de beaux poissons de roches.

Vers le Cap Negro, il semble que les bancs de coraux se sont reconstitués et on commence à y pêcher, de la Calle.

Entre le Cap Blanc, le Cap Bon et la Sicile, on trouve toute une zone, dont les fonds ne dépassent guère 5 à 600 mètres et, même, un certain nombre de bancs, tel le banc des « Esquerquis », situé à 60 milles dans le N-E de Bizerte, dont les fonds tourmentés et de constitution irrégulière ne sont guère favorables qu'à la pêche aux palangres qui pourrait y donner d'excellents résultats. Entre le Cap Bon et le Cap Lilibès, près de Marsala, se trouve comme un trottoir sous-marin prolongement du plateau continental de chaque côté du détroit, et qui forme des plateaux plus ou moins vastes comme le banc de « Talbot » et, surtout, le grand banc de « l'Aventure ».

On trouve, comme d'habitude, sur le bord du plateau continental, par fonds de 300 mètres environ, de la vase molle, fine, de couleur gris-jaunâtre, qui devient noire dans les fonds plus grands, par suite de la stagnation des éléments et de la transformation de l'oxyde de fer.

Sur le plateau continental lui-même et, particulièrement, sur le banc de l'Aventure, on trouve un sol assez uni, relativement dur,

de sable assez fin, plus ou moins coquillier. C'est le champ d'action rêvé pour les chalutiers.

En s'approchant de la côte sicilienne, les fonds deviennent vaseux avec beaucoup d'algues vertes et brunes.

D'une façon générale, l'ensemble de ce banc peut constituer une zone de chalutage intéressante.

Dans le Golfe de Tunis, limité à l'Ouest par des terres hautes, bordées de sable coquillier et de graviers, on trouve, surtout au centre, la vase apportée par les alluvions des fleuves dont nous avons parlé déjà.

Sur tous ces fonds, les chalutiers-bœufs travaillent normalement et rapportent des : merlans, grondins, pageaux, rascasses, soles, quelques turbots, merlus, anges de mer, chiens de mer, etc...

Dans certains endroits, vers le large et le centre du Golfe, la vase molle est si abondante que les chaluts peuvent s'y enliser facilement, à moins de marcher suffisamment vite et glisser à la surface, mais, dans ce cas, ils risquent fort de ne rien prendre. De plus, dans la région de l'île Plane et du cap Farina, de même qu'entre l'île Zembra et la côte, les fonds durs sont de nature coralligènes et par conséquent assez mauvais pour les engins traînants.

Dans les fonds de vase qui se trouvent au Sud du Cap Farina, vers l'embouchure de la Medjerda, se rencontrent de nombreux camarons (*Penaeus caramota*), qui sont si recherchés sur le marché de Tunis, où ils font prime, par certaines familles européennes et, surtout, par les bons restaurants de la ville.

Les chaluts rapportent, également : des mérours, des sargues, des murènes, grondins, soles, rougets-barbets, saupes, St-Pierres, rascasses, etc...

Toute la zone qui est située au large de la côte entre le Cap Bon et Ras Mamoura ou Marmour, a les fonds constitués, près de terre, surtout par du sable grossier, des graviers, etc., parsemés de quelques têtes de roches.

A mesure que l'on s'avance vers le large, le sable grossier devient de plus en plus fin et déjà, vers les fonds de 40 mètres, nous retrouvons la vase molle, signalée plus haut.

A peu près à mi-distance entre Ras el Mustapha et Ras Marmour,

se trouve, à environ 13 milles au large, le Banc de Kurba, assez mal connu, mais sur lequel on trouve en moyenne, une trentaine de mètres d'eau.

Entre la côte et l'île de Pantellaria, les fonds de vase jaune, en général, ne sont pas très considérables et sont encore, pour la plus part, accessibles aux engins traînants.

Dans le grand Golfe de Hammamet, largement ouvert à l'Est, on trouve, au Nord, des fonds redressés qui constituent des bancs dont les principaux sont : le Banc de Kurba (28 mètres de fond), le banc de Nabeul, le Banc de Marmour, etc., tandis qu'au Sud, les fonds remontent aussi vers la surface, pour former l'île de Kouriat.

Vers le large, il se forme également, des plateaux qui ne sont plus guère couverts que par 150 mètres d'eau.

De la côte, en allant vers l'Est, on rencontre, dans ce golfe, des fonds de gravier, puis de sable coquillier qui, peu à peu, se mélangent à la vase jaunâtre semblable à celle du Golfe de Tunis et, dans les fonds plus importants, on retrouve la vase gris-bleutée ou noirâtre de la Méditerranée.

Dans l'ensemble, on remarque des fonds assez durs, peu envasés, sur lesquels les chaluts peuvent passer avec facilité tant qu'ils ne pénètrent pas trop dans la vase. C'est sur la partie des fonds assez durs que l'on commence à rencontrer les éponges que nous allons retrouver au large de Sfax et des Kerkennah en grande quantité, mais de valeur commerciale très variable.

La plus grande partie du Golfe de Hammamet proprement dit, est formée d'un fond de vase molle jaune, extrêmement riche en éponges sans valeur commerciale ; jusqu'aux fonds de 80 mètres environ la vase se mélange au sable coquillier et au gravier jusqu'à la vase molle et noire du large. Dans tout cet espace, les fonds sont assez durs et conviennent parfaitement au chalutage, avec une faune sensiblement identique, aussi bien dans la vase molle que sur les fonds durs, et caractérisée surtout par les serrans, mérours, pageaux, merluchons, araignées, rougets-barbets, soles, baudroies, etc., et beaucoup de camarons (*Pæneus caramota*).

Si l'on va plus au Sud, par le travers de l'île Kouriat, on trouve, en allant vers le large, près de la côte, un fond de sable pur mélangé

de sable coquillier, puis, peu à peu, il s'y ajoute de la vase jaune molle, jusqu'à 35-40 milles au large environ. On rencontre là quelques poissons de fonds de roches et de vase, assez identiques aux espèces signalées plus haut.

Entre l'île Kouriat et Ras Kapoudia, les fonds côtiers sont assez durs et propres, formés de sable fin et de sable coquillier plus ou moins grossier, avec une faune de rougets-barbets, pagres, pageaux, mérus, merlus, etc...

Et toujours, en allant vers le large, il s'y ajoute de la vase molle en plus ou moins grande quantité ; sur des fonds mélangés de sable et de vase, assez durs encore, on commence à voir se développer les herbiers, qui seront beaucoup plus importants vers le Sud, d'algues et de posidonies qui recèlent une faune d'invertébrés aussi riche que variée : Mollusques comestibles, Crustacés, Echinodermes, Spongiaires, parmi lesquels l'Éponge de cheval ordinaire (*Hippospongia equina*), des Ascidies, etc...

A partir de Ras Kapoudia, en allant vers Sfax, la côte est bordée de plages sableuses et de bancs de sable qui, parfois, se prolongent loin au large, avec des fonds qui n'atteignent souvent pas un mètre et sur lesquels les indigènes ont installé de nombreuses pêcheries désignées sous le nom de « cherfia » dont nous aurons à reparler assez longuement.

Ces bancs de sable, plus ou moins vaseux et recouverts de prairies, se retrouvent entre la côte et les îles Kerkennah et autour de ces îles, parfois fort loin au large et particulièrement dans le N-E.

Autour de ces bancs on découvre un immense plateau argileux, plus ou moins imprégné de vase, formant un fond assez dur et presque entièrement couvert de prairies, avec de hauts fonds où l'on trouve, à peine, quelques centimètres d'eau et des affaissements plus ou moins importants, constituant de véritables chenaux où peuvent passer les embarcations et qui mesurent jusqu'à 7 ou 8 mètres de profondeur.

Cet immense plateau vaso-argileux se prolonge au large, entre Ras Kapoudia et les Kerkennah sur une profondeur de plus de 60 milles, sans dépasser des fonds de 50 mètres environ.

C'est sur ce large espace que se trouvent, surtout, les gisements

les plus importants d'éponges, les unes non commerciales, les autres, au contraire, de belle qualité, suivant les fonds sur lesquels elles se développent. C'est la région spongiicole par excellence.

Naturellement, à côté de cette faune spéciale d'éponges, on trouve de très nombreuses formes d'invertébrés : mollusques, vers, crustacés, échinodermes, ascidies, etc., et de non moins nombreux poissons, dont certains atteignent une très belle taille, que l'on capture, surtout, dans les « cherfias » indigènes et dont les principales formes sont : grosses rascasses, sargues, maquereaux-colias, grisets, rougets, pagres, muges, anguilles, etc...

Tout le reste de la côte, depuis Sfax jusqu'à la frontière de Tripolitaine étant, comme on l'a vu, formé de plages de sable et de vastes « sebkra », on peut supposer, sans crainte d'erreur, que tous les fonds du vaste Golfe de Gabès, jusqu'à la ligne comprise entre l'Est de Kerkennah et l'Est de Djerba, sont constitués par des sables plus ou moins fins, plus ou moins coquilliers, mélangés d'un peu de vase et recouverts d'herbiers à Posidonies ou Caulerpa (1), suivant les régions, avec des sondes qui ne dépassent guère une soixantaine de mètres et quelques hauts fonds, mais plus rares que ceux que nous avons rencontrés dans la région Sfax-Kerkennah.

Ce sont encore des zones riches en éponges de qualités variables mais dont quelques-unes ont une valeur commerciale très intéressante (Éponges de Kerkennah, Éponges de Zarzis, etc...)

La mer de Bou-Grara, bien protégée vers le large, par l'île de Djerba, est bordée de hauts fonds sur toute sa périphérie et ses parties les plus profondes ne dépassent guère 15 mètres.

Ces fonds, un peu chargés en vase vers le milieu sont, du reste, à peu près identiques à ceux que nous venons de décrire et contiennent aussi des éponges et de nombreuses espèces d'autres invertébrés et de poissons. On y trouve, en quantité, de grands Mollusques appelés « jambonneaux » (*Pinna*), inutilisables, du reste.

Quant au Lac des Bibans, dont les fonds sont surtout constitués

(1) Les *Posidonies* sont des Monocotylédones de la famille des *Naïadacées*, et voisines des *Zostères*, des *Cymodocées*, etc ;

Les *Caulerpa* sont des Algues à tiges rampantes, de la famille des *Siphonacées*.

par du sable fin et un peu de vase vers l'unique entrée, elle-même remplie de bancs de sable sur lesquels on a établi des bordigues, c'est un immense réservoir à poissons analogues à ceux que l'on rencontre dans les autres lacs salés de Tunisie : muges, anguilles, rougets, soles, etc...

Sur tous les fonds du large, entre Djerba et la frontière de Tripolitaine, on retrouve la même constitution de sable, vase et prairies, avec des dénivellations longues et parfois assez profondes qui rendent le traînage du chalut, sinon impossible, du moins, très difficile.

Sur toute cette partie de la côte, on rencontre quelques roches à l'E. et à l'O. de Djerba, mais elles sont très peu importantes.

D. Généralités océanographiques et météorologiques. — Marées. — Contrairement à ce que nous avons pu constater sur la côte d'Algérie où la marée se fait à peine sentir, sur la côte tunisienne, au contraire, mais dans la région de Golfe de Gabès, seulement, l'amplitude des mouvements de marée peut atteindre 2 mètres en vive-eau. Elle décroît rapidement à mesure que l'on remonte vers le Nord, pour n'être plus que de 1^m 40 à Ras Kapoudia. Il en est de même si l'on se dirige vers le Sud, car cette amplitude n'atteint plus que 1^m 30 à Zarzis et 0^m 80 à Raz Ashdir (frontière de Tripolitaine).

Naturellement, les mouvements de faible amplitude peuvent être masqués, en partie, en certains points plus abrités, tels par exemple, au centre du vaste plateau qui se trouve au large des Kerkennah où la mer ne marne plus que de 0^m 50 à 0^m 60. La mer de Bou-Grara, à cause de Djerba, ne marne plus que de 0^m 40 à 0^m 50.

Enfin, entre Ras Kapoudia et le Cap Bon, il existe bien encore des oscillations, mais elles sont de si faible amplitude qu'elles sont généralement masquées. La vitesse des courants marins autour de la Tunisie est éminemment variable, suivant les vents dominants qui soufflent et qui semblent fixer cette direction, au moins pendant un certain temps.

Dans la partie Nord de la côte, du côté de la Galite et des Sorelles,

il semble que le courant dominant, soit, comme sur la côte algérienne, dirigé de l'Est à l'Ouest, avec, parfois, une vitesse de 2 à 3 nœuds.

Entre la côte de Tunisie et les côtes de Sicile, il y aurait un courant permanent portant à l'Est. Il passerait au voisinage du cap Bon avec une vitesse de 1/2 n. à 1 nœud, qui pourrait être portée à 4 n. avec vents soufflant fortement de l'O.

Sur la côte orientale, entre le Cap Bon et le Golfe de Gabès, étant donné le peu de profondeur des eaux, en général, il semble qu'il n'y ait aucun courant régulier, mais que tous ceux qu'on y observe soient déterminés par les vents ou les marées. Un courant s'établit régulièrement au Sud de Raz Kapoudia; rencontrant le haut fond de Kerkennah, il se divise en deux, l'un qui, faisant en quelque sorte ricochet sur le banc, se tourne vers la côte et remonte vers Mahdia, l'autre qui, continuant sa route, passe par le canal de Kerkennah, filant obliquement vers la côte qu'il aborde à la hauteur de Sfax où une partie contourne la baie et l'autre, la plus importante, continue vers le Golfe de Gabès. A la hauteur de Djerba, une branche pénètre, par le canal d'Adjim, dans la mer de Bou-Grara, tandis que sa partie occidentale vient se briser sur la côte et forme un contre-courant qui remonte le long du rivage, quoique faiblement, jusque vers Gabès.

Entre la frontière et Djerba, on remarque un courant venant de l'Est, dont la vitesse ne dépasse pas un nœud et qui se déplace parallèlement à la côte en passant devant le lac des Bibans et devant Zarzis; une partie très réduite, traverse le canal d'El Kantara et pénètre dans la Mer de Bou-Grara, tandis que la partie la plus importante, longe la côte Nord-Est de Djerba, passe devant Houmt-Souk et remonte vers le canal de Kerkennah.

Ces courants de marées n'ont rien d'absolument régulier car ils peuvent être masqués et même contrariés par les vents dominants qui créent des contre-courants parfois assez violents.

La connaissance de ces courants et contre-courants, par les pêcheurs est très importante, car elle leur permet de travailler dans les meilleures conditions avec leurs bateaux à voiles.

3. *Vents.* — La côte de la Tunisie est entièrement soumise aux

conditions de la côte algérienne, en ce qui concerne les vents *dominants*, qui sont toujours de la zone Ouest (O.-N. O.). En été, soufflent des vents d'Est, parfois assez violents, mais qui ne durent pas. Les vents d'Ouest, qui dominent en toutes saisons, sont généralement plus violents que sur la côte algérienne et provoquent des tempêtes plus redoutables. On sait, qu'en général, la traversée Marseille-Tunis est plus dure, surtout en hiver, que celle de Marseille-Alger. Cela tient probablement aussi, au gonflement des eaux, dû au rétrécissement du détroit de Sicile.

Sur la côte orientale, le régime des vents est plus régulier que sur la côte Nord. Ici les vents d'Ouest sont dominants pendant l'hiver, les vents d'Est, pendant l'été. L'alternance des brises de terre et de mer est aussi beaucoup plus régulière qu'au Nord.

A mesure que l'on s'approche de la côte de Tripolitaine, ce sont les vents d'Est qui dominent et sont, souvent, très frais.

Enfin, souffle parfois, sur toute la Tunisie, comme sur l'Algérie, un vent du S. ou S-O., extrêmement chaud et sec, qui brûle tout sur son passage, à certains moments ; c'est le « sirocco ». Il soulève, lorsqu'il est suffisamment violent, des nuages de poussière fine qui forment sur la côte, lorsque l'on vient du large, un véritable rideau de brumes, comme celles que l'on rencontre sur les côtes de Mauritanie, avec le vent d'Est ou « Harmattan ».

Cette brume n'a, du reste, rien de commun avec les brumes ordinaires, dues à la condensation de la vapeur d'eau et qui sont beaucoup plus fréquentes en été qu'en hiver particulièrement, en août. ✕

4. *Pluies.* On a remarqué, depuis longtemps, que les précipitations atmosphériques, dans l'Afrique du Nord sont d'autant moins fréquentes et abondantes qu'on se dirige davantage vers l'Est et vers le Sud. C'est ainsi que les pluies, sur les côtes tunisiennes sont plus considérables sur la partie Nord que dans le Sud, à partir de Sousse plus spécialement. Elles sont, aussi, beaucoup plus importantes l'hiver que l'été où elles sont à peu près complètement inconnues, sauf au moment des orages qui sont les plus fréquents, pendant l'été, entre août et octobre, mais qui peuvent se produire à peu près en toutes saisons.

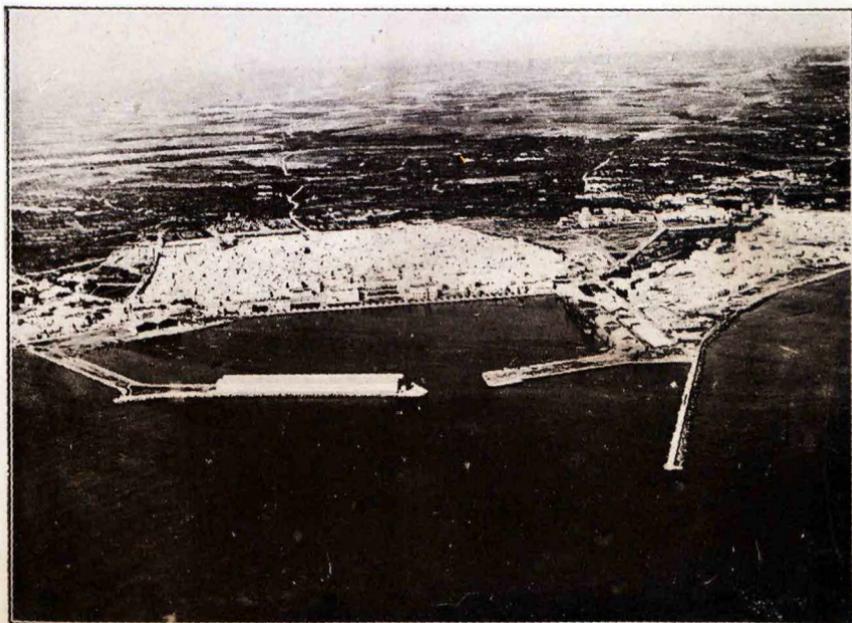


Photo Office Tunisien.

FIG. 5. — *Sousse*. — Vue générale en avion.

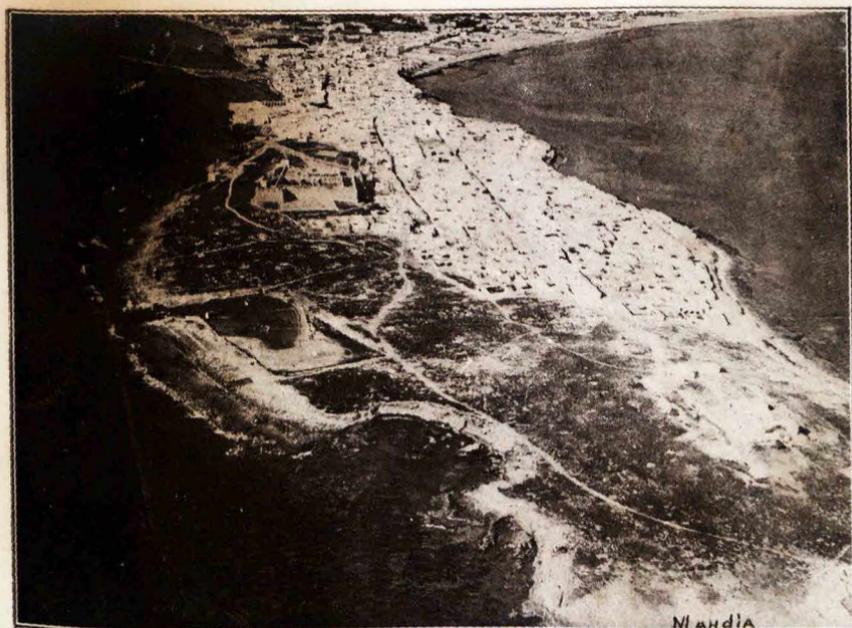


Photo Office Tunisien.

FIG. 6. — *Mahdia*. — Vue générale en avion.

Les précipitations sont extrêmement variables d'une année sur l'autre et le manque de pluie est, souvent, chez les populations du Sud, cause de famines que la prudence de l'Administration rend, heureusement, beaucoup moins terribles qu'autrefois.

Il suffit d'un manque de pluie et d'un coup de « sirocco » pour ruiner tout ou partie des récoltes dans le Sud tunisien. C'est ce qui s'est produit pendant notre séjour sur la côte, en 1924.

5. *Température générale.* La situation géographique de la Tunisie, placée, sur toute sa côte Nord et sur sa côte Est, en contact permanent avec les vents de la Méditerranée, lui vaut une climatologie un peu spéciale et divise le pays en deux zones : une, marine et une autre, terrestre ou continentale.

Dans toute la zone marine, la chaleur solaire est tempérée par les brises du large, de sorte que, même au plus fort de l'été, on respire. La côte Nord, même, jouit, d'une température plus modérée que celle du Sud et ressemble beaucoup à la côte algérienne. La moyenne des maxima n'y dépasse guère 30°.

Dans la partie continentale, au contraire, surtout dans le Sud, on se trouve en présence d'un climat très chaud, le thermomètre y dépassant, souvent, 40° à l'ombre, surtout quand souffle le « sirocco ». Pendant l'été, c'est à dire de mai à septembre, la chaleur est élevée mais généralement, très sèche, c'est à dire saine, même pour les Européens, à la condition de prendre les précautions nécessaires sous ces climats et de loger dans des maisons confortables avec, surtout, des murs épais.

6. *Température et Salinité de la Mer. Plankton.* Nous nous appuyions, entièrement, pour ce paragraphe, sur les résultats obtenus par les croisières de la « Perche » de l'« Orvet » et du « Pourquoi pas ? », en ces dernières années.

La *température* des eaux, *en surface*, est éminemment variable, suivant les saisons et les latitudes, nous dirons, même, les jours. Elle varie dans le même sens que la température de l'air ambiant, tout en restant, la plupart du temps, supérieure à cette dernière de 1, 2 ou 3° C., pendant l'hiver, mais sensiblement inférieure pendant l'été. Cette température de surface varie, en général, de 15 à 23°.

Dans la région Nord de la côte tunisienne (Cap Zebib, Cap Bon, Zembra), dès le mois de novembre, l'eau de surface commence à se refroidir et à mesure que l'on descend elle se réchauffe, jusqu'à 25 ou 30 mètres, pour se refroidir de nouveau jusque dans les grands fonds où elle se maintient à une température à peu près constante, voisine de 14°.

Au début de l'été, l'eau de surface se réchauffe très vite, mais cette chaleur pénètre lentement et la température descend régulièrement jusqu'à une profondeur déterminée.

Quant à la *salinité* de l'eau de surface, elle est très variable suivant les localités de prises, et aussi, suivant les saisons. Dans la région côtière, aux environs des oueds, elle est, naturellement, un peu plus basse l'hiver, saison des fortes pluies, que l'été.

Elle décroît légèrement de la surface, jusque vers 50 mètres, puis remonte, en général. Aux environs de Ras Kapoudia, l'« Orvet » a trouvé une salinité en surface, de 38,57 ‰ et, à 100 mètres de profondeur, de 37,75 ‰.

En août 1922, au N-E de Pantellaria, dans la zone qui sépare les deux plateaux continentaux, on a relevé les données suivantes aux points de vue de la température et de la salinité ‰.

| Profondeur | Température | Salinité |
|------------|-------------|----------|
| — | — | — |
| 0 | 24,6 | 37,3 |
| 10 | 23,4 | 37,3 |
| 20 | 20,2 | 37,3 |
| 30 | 18,4 | 37,1 |
| 50 | 16,9 | 37,1 |
| 100 | 15,0 | 37,5 |
| 200 | 14,8 | 37,8 |
| 300 | 14,4 | 38,2 |

Ce tableau est particulièrement suggestif. Il montre que, au point considéré ici, les températures varient en sens inverse de la profondeur, jusqu'à un minimum voisin de 14° C.

Il en est de même pour la salinité, jusqu'à une profondeur située

entre 50 et 100 mètres, à partir de laquelle, la salinité remonte lentement.

Il en est ainsi jusqu'à 800 mètres, où la température varie de 13,9° à 14° et où la salinité remonte à 38,6 ‰.

Nous avons montré, dans une note publiée à l'Académie des Sciences (mars 1925) qu'il en est à peu près de même sur la côte occidentale du Maroc, où la salinité *décroit* jusqu'à une profondeur déterminée, en même temps que la température, mais *croît* au contraire à cette profondeur, en même temps que la température de l'eau, ce qui n'est pas le cas pour la Tunisie où la température continue à décroître, à mesure que l'on descend jusqu'à une limite *minima* à peu près fixe.

Plankton. — Quant au plankton, on peut, également, grâce à ces différentes croisières, se faire une assez bonne idée de sa qualité et de sa richesse relative, dans les eaux tunisiennes.

Il est à remarquer, d'une façon générale, que dans les mers chaudes, tandis que le plankton de surface présente des caractères particuliers, adaptés aux températures de l'eau, on trouve, *en profondeur*, des formes qui rappellent, souvent de très près, sinon complètement, les formes *de surface* des mers plus septentrionales.

C'est ainsi, par exemple, que les observations faites au cours des croisières dont nous avons parlé, ont montré, pendant l'été surtout, une abondance considérable de formes se tenant à la surface ou près d'elle (0 à 40 mètres) : Copépodes, nombreux Radiolaires et Périidiniens, beaucoup de larves véligères de Gastéropodes, énormément d'œufs et d'alevins de poissons ; quelques Ptéropodes, nombreuses Saggitta et Noctiluques, etc...

Si l'on examine, maintenant, le plankton recueilli entre 2 et 300 mètres, on est frappé de rencontrer des formes septentrionales comme des Syphonophores (*Abyla*), des Ptéropodes (*Phyllirhoë*, *Cymbulia*) etc.

A certains moments, le « Pourquoi pas ? » a rencontré de véritables « champs de Véléelles », par exemple, le 25 juin 1923, sur le « Banc des Esquerquis » et le 14 juillet, aux Sorelles.

Cela nous rappelle les mêmes observations que nous avons pu faire, bien souvent, sur la côte occidentale d'Afrique, par les belles

jours chaudes et presque sans brise où l'on voyait s'avancer comme une véritable armée navale formée de ces légers esquifs filant rapidement sous leur voile obliquement tendue à la brise.

De très nombreuses larves de Crustacés ont été rencontrées dans le Golfe de Gabès.

En résumé, sur toute la côte tunisienne comme, du reste, sur celle d'Algérie, très grande abondance et grande variété, particulièrement près de la côte, de plankton végétal et animal, surtout pendant la belle saison, assurant, par conséquent, une alimentation intensive aux larves et formes jeunes de poissons de surface qui apparaissent, surtout à ce moment, en très grande abondance sur toute la côte Nord et aussi sur les côtes orientale et septentrionale de la Tunisie.

CHAPITRE II

FAUNE GÉNÉRALE DES MERS TUNISIENNES

Nous avons longuement étudié la faune générale des côtes algériennes ; cela nous permettra de passer, assez rapidement, sur celle des côtes de la Régence, car les deux sont extrêmement rapprochées, surtout en ce qui concerne les formes comestibles ou industrielles qui, seules, nous intéressent dans ce travail.

D'une façon générale, les espèces qui composent la faune méditerranéenne, semblent plus petites, d'un développement moins rapide que celles des côtes océaniques équivalentes. Tous les naturalistes qui l'ont étudiée, ont signalé le fait qui est surtout caractéristique sur les côtes tunisiennes.

Il ne faut, cependant, rien exagérer et nous avons pu constater par nous-même que certaines espèces, comme les rougets-barbets, les merlus de grands fonds, etc... atteignaient, parfois, des tailles très au-dessus de la moyenne. La remarque précédente n'en garde pas moins, cependant, toute sa valeur, pour la généralité des formes.

I. — **CÉTACÉS.** Les Cétacés n'ont pas été spécialement signalés sur les côtes de la Régence. Il n'est pas douteux que ceux qui pénètrent dans la Méditerranée peuvent y passer, mais en partie seulement, et d'une façon sporadique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne les exploite pas. A peine remarque-t-on, de temps en temps, le passage de quelques Baleinoptères ou de rares Cachalots.

On a signalé l'échouement, le 26 février 1889, de 14 Cétacés sur les côtes des Kerkennah. Les cinq plus petits furent vendus à Sfax ; quant aux neuf autres, ils furent dépecés sur place et traités sommairement, pour en extraire l'huile. Ce sont là des faits isolés qui frappent d'autant mieux l'imagination qu'on n'y est guère habitué.

Il est possible, cependant, que des spécialistes reconnaîtraient sur cette côte, un plus grand nombre de grands Cétacés qu'on ne peut le supposer au premier abord.

Quant aux Marsouins et Dauphins, ils sont évidemment, aussi abondants que sur la côte algérienne.

II. **CHÉLONIENS.** — Les mêmes espèces que celles indiquées pour l'Algérie, se rencontrent sur celles de Tunisie et particulièrement, la fausse Tortue à écailles (*Thalassochelys caretta*, L.)

Mais la plus recherchée par les Indigènes est la Tortue luth mâle (*Sphargis coriacea*, L.) qui est, du reste, assez rare, mais qu'on rencontre, le plus souvent, entre les Kerkennah et la frontière de Tripolitaine. Les riches indigènes, surtout les vieux, n'hésitent pas à offrir des sommes élevées, jusqu'à 5 à 600 francs, de cette Tortue, car on accorde, à ses organes mâles, des propriétés aphrodisiaques qui la font rechercher d'une façon toute spéciale de la clientèle riche et, par conséquent, des pêcheurs qui la vendent. On lui donne le nom de « bouzegza. »

III. **POISSONS.** — Les Poissons représentent, comme partout ailleurs, le fond principal de la pêche sur la côte tunisienne.

1^o **SÉLACIENS.** — Les principaux Sélaciens rencontrés sur cette côte sont : l'Aiguillat (*Squalus acanthias*, Rond.) qui ne dépasse guère 1^m 50, la Roussette (*Catulus caniculus*, L.), l'Ange de Mer (*Rhina squatina*, L.) et l'Emissole (*Galeorhinus mustelus*, L.).

Ces poissons, les derniers surtout, sont consommés, en assez grande quantité, par les indigènes.

On trouve, également, diverses espèces de Rajidés, analogues à celles des côtes algériennes (Raie bouclée, Raie batis, etc..., Pastenague, etc...)

La Chimère existe, également, mais elle ne se trouve qu'à l'état

sporadique et elle est loin de présenter les caractères d'abondance qu'elle offre en certains points sur la côte algérienne (Baie de Tipaza-Castiglione).

Les Torpilles de diverses espèces, sont également, représentées sur la côte tunisienne.

2° **TÉLÉOSTÉENS.** — Parmi les poissons osseux qui représentent, comme partout, la très grande majorité des espèces, nous citerons un certain nombre de familles intéressantes pour cette côte.

a) **Murénidés.** Cette famille est représentée par les mêmes formes que sur la côte algérienne :

D'abord les Congres (*Conger conger*, L.) assez abondants dans les fonds de roches de la côte nord et dans certaines prairies de Posidonies de la côte Est ;

puis, les Murènes (*Muraena helena*, L.) très communes dans les rochers de la partie Nord et qui se capturent aux palangres, comme le Congre du reste, et surtout :

l'Anguille (*Anguilla vulgaris*, Turton), extrêmement commune dans les lacs salés de Tunisie, et, en particulier le Lac Achkeul et le Lac de Bizerte, qui communiquent entre eux par l'O. Tinja. Cet Oued est assez court et étroit et il est facile d'y installer des bordigues pour la capture de ces poissons et d'autres espèces intéressantes : muges, soles, barbeaux, etc...

On en trouve également, en grande quantité, dans le Lac de Tunis, où, dans sa partie Nord, le service des Pêches a fait organiser des bordigues admirablement étudiées et sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

En décembre et janvier, au moment où les Anguilles quittent, en masse, les eaux douces pour aller frayer en mer, les bordigues donnent à plein et on en capture entre 18 et 20.000 kilos. Le reste du temps, on les prend aux palangres, dans le lac. Elles sont de moins bonne qualité.

Les bordigues indigènes (cherfias) qui sont installées, en grand nombre, sur les hauts fonds de sable de la côte, au Sud de Mahdia et autour des Kerkennah. en capturent, également, de grandes quantités, ainsi que celles qui sont calées à la sortie du lac des Bibans.

Le commerce des anguilles, en Tunisie, est l'un des plus importants concernant le poisson et donne des résultats financiers extrêmement intéressants.

b) **Clupéidés.** Nous avons vu qu'en Algérie, la Clupe qui domine de beaucoup sur toute la côte de l'O. à l'E. est la sardine commune (*Clupea pilchardus*, Walb.); nous avons montré, également que, si elle est abondante à Philippeville et Stora, elle se raréfie, en général, vers Bône et la Calle, et devient de plus en plus sporadique à mesure que l'on se dirige vers le Cap Bon.

Sur la côte Est-tunisienne, elle devient beaucoup plus rare encore et la pêche à laquelle elle donne lieu est relativement faible.

Au contraire, l'Allache ou Sardinelle (*Clupea aurita*, C. V.) qui est peu abondante, en général, sur la côte algérienne, est extrêmement répandue, particulièrement sur la côte orientale de la Tunisie où le port de Mahdia constitue un centre de pêche d'Allaches extrêmement important, surtout pendant les mois d'avril, mai et juin, qui sont ceux où ce poisson passe en plus grandes quantités. L'Allache pond fin juin-juillet; elle est encore extrêmement abondante, à ce moment; mais, après la ponte, elle est maigre et n'est plus recherchée.

En certaines années, la pêche a donné jusqu'à près de 600.000 kilos d'Allaches en 3 mois. La plus grande partie de ces poissons est salée en barils par des Italiens et exportée, en majorité, en Italie et en Grèce.

Il se consomme, également, à Mehdia, environ 70 à 80.000 kilos d'Allaches fraîches, dans la ville et ses environs immédiats.

La Melette (*Melletta phalerica*, Rond.) vient à la côte en septembre et octobre, mais ne donne pas lieu à des pêches très intéressantes.

L'Anchois (*Engraulis enchrasicolus*, Cuv.) si répandu sur la côte algérienne, est, ici, relativement peu développé et ne donne lieu à aucune industrie.

En résumé, en ce qui concerne les Clupéidés, c'est l'Allache, surtout, qui offre un intérêt puissant, sur la côte tunisienne, et aussi, un peu, la sardine, pour les ports de Tabarka et Bizerte seulement.



Photo Office Tunisien.

FIG. 7. — *Sfax*. — Vue générale en avion.



Cl. Serv. Pêche Tunisie.

FIG. 8. — *Iles Kerkennah*. — Plage de Sidi Youssef.

Les Aloses qui ne se trouvent, déjà, qu'en quantité limitée sur la côte algérienne, et seulement l'Alose finte (car l'Alose vulgaire n'y existe, pratiquement, pas) paraissent, aussi, assez rares sur la côte tunisienne où l'on ne trouve que la « finte » (*Alosa finta*, Cuv.) en mai, juin, juillet et août. On ne semble rencontrer cette espèce que sur la partie Nord.

c) **Gadidés.** L'une des formes les plus intéressantes de la pêche de fond est, sans contredit, le Merlus commun (*Merluccius vulgaris*, Flem.) qui se trouve, en assez grandes quantités, sur les plateaux de la côte N-E et sur la côte orientale de la Tunisie. Les chalutiers de Sousse et de Mahdia, en capturent en certaine abondance, mais ces poissons sont, généralement, de petite taille et ne dépassent guère 35 à 40 centimètres. On les désigne, aussi, sous le nom de « Merlan », comme en Algérie et au Maroc.

Le Capelan (*Gadus capelanus*, Risso) existe, mais il ne semble pas très abondant. On le capture surtout au chalut, sur les fonds de sable vaseux ou coquillier.

Si le Tacaud (*Gadus luscus*, L.) se rencontre, également, sur la côte, il doit être peu abondant, car je ne l'ai jamais aperçu dans les résultats de la pêche des chalutiers que j'ai pu examiner attentivement.

d) **Pleuronectidés.** Cette famille est à peu près aussi largement représentée sur les côtes tunisiennes que sur celles d'Algérie et toutes les espèces, dans leur ensemble, sont désignées, uniformément sous le nom vulgaire de Soles.

La Sole commune (*Solea solea*, L.) et la Sole lascaris (*Solea lascaris*, Risso), semblent plus rares que sur la côte algérienne ; mais on trouve en assez grande quantité, dans les fonds de sable vaseux surtout, une sorte de limande (*Pleuronectes citharus*, Spin.) une forme assez voisine du turbot commun, mais de plus petite taille (*Pleuronectes Bosci*, Bp.), une autre espèce qui se rapproche de la précédente (*Pleuronectes conspersus*, Canest.) très commune également sur la côte algérienne.

On capture toutes ces espèces de pleuronectes, non seulement dans les chaluts, mais encore dans les bordigues européennes et les « cherfias » indigènes, et en particulier, dans celles du Lac de Tunis qui sont, de beaucoup, les plus importantes de la Régence.

e) **Scombridés.** Cette famille est, sans contredit, la plus importante de toutes sur la côte tunisienne, particulièrement en ce qui concerne le Thon commun ou thon rouge (*Orcygnus thynnus*, L.).

Nous avons vu que cette espèce, sans être rare sur la côte algérienne ne donne, cependant, pas lieu à une industrie locale, puisque la plupart des thons qui sont capturés sur la côte, sont expédiés frais en France, à Marseille, plus spécialement.

Dans la Régence, il n'en est plus du tout de même.

La pêche du Thon qui, certaines années, représente, une valeur de trois millions et demi à quatre millions, et même davantage, constitue une remarquable industrie, dont malheureusement, la plus grande partie est entre les mains des étrangers et dont les produits sont, pour la très grande majorité, dirigés sur l'Italie.

Si la quantité des thons capturés sur les côtes de la Régence est infiniment plus considérable que celle des individus pêchés sur celles d'Algérie, c'est que tous ces gros poissons se dirigent vers la Méditerranée orientale pour aller frayer dans les eaux de température et de salinité déterminées. Ils sont donc obligés de passer par la partie resserrée qui sépare la côte de Sicile de la côte tunisienne et qui forme le détroit de Sicile. Dans leur marche vers l'Orient, ces thons passent, en général, assez près de la côte Nord de la Tunisie, pour être capturés par les madragues d'aller dont la distance à terre, pour la Madrague de Raz Zebib, par exemple, qui se trouve la plus septentrionale de la Régence, ne dépasse pas 1.850 mètres (longueur de la queue de terre : 1 500 mètres ; largeur de la madrague : 50 mètres ; longueur de la queue du large : 300 mètres = 1.850 mètres.)

L'arrivée des thons est quasi mathématique. Ils apparaissent, généralement, le 22 mai à Sidi-Daoud, le 1^{er} juin aux îles Kouriat et à Bordj Khadidja, pour disparaître définitivement, le 1^{er} juillet. Les légères variations de dates qui peuvent se produire sont purement accidentelles et dues à des influences atmosphériques : pluies, vents, température et salinité des eaux, etc...

Les bandes de thons doublent, en général, le Cap Bon, suivent une partie de la côte orientale de la Tunisie et, après être descendues, le plus souvent, jusqu'au Sud du Golfe de Hammamet, reprennent leur route vers l'Est.

C'est dans ce parcours sur la côte qu'ils sont capturés, en plus ou moins grande abondance, suivant les années, par les différentes madragues qui sont calées sur cette côte : à Sidi-Daoud, Monastir et jusqu'à Bordj Khadidja, au Sud de Mehdia.

Certaines années, comme 1924 par exemple, les captures sont excellentes et la pêche des thons donne des résultats financiers considérables ; en d'autres années, au contraire, comme 1923, cette pêche est médiocre et, financièrement, déficitaire.

A quoi tiennent ces irrégularités dans les captures ? Mon collègue et ami, le Professeur Louis ROULE, a montré que les thons sont, essentiellement *sténothermes* et *sténohyalins*, c'est à dire qu'ils recherchent des eaux dont la température et la salinité sont à peu près constantes ou oscillent dans des limites restreintes, autour de 13°5 à 20° pour la première et de 38 gr. ‰, environ, pour la seconde.

Le thon, dans sa « course à l'amour » comme on a qualifié, quelquefois, sa marche vers l'Est, suit les couches d'eau qui se trouvent précisément à cette température et à cette salinité et, comme ces couches se déplacent suivant les courants, les vents, les apports d'eau douce, la température ambiante sur la côte, etc... il en résulte que les thons passent plus ou moins au large, avec ces courants *isothermes* et *isohyalins*. S'ils passent trop au large, ils restent en dehors des engins et la pêche est nulle.

C'est pour cela que l'on dispose la queue de terre et la queue du large aussi loin que possible de terre, pour avoir le maximum de chances de capture.

On sait qu'après la ponte, les thons font, en ordre dispersé, le trajet inverse et reviennent vers la Méditerranée occidentale, en traversant de nouveau, en partie du moins, le détroit de Sicile. D'autres passent par le détroit de Messine. Les premiers, s'ils rangent d'assez près la terre, peuvent être pris dans les mêmes madragues qu'à l'aller, mais qui sont disposées cette fois pour la capture des thons de retour.

Cette capture est, du reste, insignifiante, en général, à côté de la première. Par exemple, en 1924, la madrague de Ras Zebib a capturé 4.187 thons à l'aller ou « thons de course » et, seulement, 606 de retour, en juillet.

Nous ne pouvons pas insister plus longuement sur cette espèce bien qu'elle soit particulièrement intéressante, et nous renvoyons le lecteur à l'excellent petit volume de L. ROULE (1).

La Bonite (*Euthynnus pelamys*, L.) est, aussi, une espèce assez commune sur les côtes de la Régence, moins répandue cependant, semble-t-il, que sur les côtes algériennes. C'est, également, un poisson fort intéressant, qui apparaît dès le mois de février-mars, atteint son maximum en juin-juillet et disparaît en novembre, après avoir fait presque complètement défaut en septembre. On pensait autrefois que ce poisson faisait, comme le thon, un voyage d'aller et un voyage de retour ; en réalité, comme nous avons pu le montrer pour la côte marocaine, il tourne dans un cercle assez restreint et sa ponte ne se fait pas à une époque régulière, puisqu'on trouve des femelles œuvées depuis mai jusqu'en octobre.

Ce poisson est capturé soit dans les madragues, soit dans les thonaires, soit encore dans les pélamidières, qui sont semblables aux bonitières, en même temps, généralement, que thons et pélamides.

~ La Pélamide-Sarde ou Sarde (*Sarda mediterranea*, Bl. Schn. = *Pelamys sarda*, C. V.) semble plus abondante que la bonite sur la côte tunisienne et donne lieu à des captures beaucoup plus importantes. Elle a, à peu près, la même biologie que l'espèce précédente et, comme elle, se fait prendre dans les madragues et les pélamidières.

Elle apparaît, sur la côte, plus tard que la Bonite, seulement vers avril, mais, tout de suite, en assez grande quantité. Elle atteint son maximum pendant les trois mois de juin, juillet et août ; elle diminue en septembre et disparaît vers la fin de ce même mois.

Le Maquereau (*Scomber colias*, L.) semble être la seule espèce représentée en cette région. Il donne lieu à des captures assez importantes (qui sont préparées au sel) à l'aide de la ligne à traine avec plume et à l'hameçon ordinaire de surface.

Ces poissons font leur apparition, en bancs, dès le mois de mars, diminuent un peu en avril, semble-t-il, puis reparaisent en plus

(1) L. ROULE. *Les poissons migrateurs, leur vie et leur pêche*. Ernest Flammarion édit. Paris.

grande quantité en mai, juin et juillet, se raréfient, de nouveau, en août et surtout en septembre, pour reparaître un peu en octobre-novembre.

Ils semblent suivre les Bonites, ou plutôt, ce sont les Bonites qui les suivent... pour s'en repaître !

f) **Carangidés.** L'une des espèces de Carangidés que l'on rencontre assez souvent, dans les fonds de sable coquillier, plus ou moins vaseux, de la côte, est le Saint-Pierre (*Zeus faber*, L.) qui est, du reste, assez peu apprécié.

Mais beaucoup plus abondants et intéressants au point de vue commercial, sont les Liches dont plusieurs espèces se rencontrent sur la côte (*Lichia amia*, L. ; *L. vadijo*, Risso, etc...)

Ces poissons sont surtout abondants en janvier et février, puis reparaissent en mai, juin et juillet.

Les Saurels (*Caranx trachurus*, Lacép.) donnent lieu, également, à une pêche importante. Ils arrivent, par bandes nombreuses soit à la surface, soit entre deux eaux, suivant le temps, dès le mois d'avril ; mais la pêche intensive se pratique, surtout, en mai et juin, pour reprendre, en certaines régions, en septembre.

Comme les Liches, les Saurels sont consommés, en partie frais, mais surtout, après salaisons.

La Coryphène ou Dorade (*Coryphæna hippurus*, L.) qu'on désigne sous le nom de « Lampouka » donne lieu à une pêche, sinon importante, du moins assez curieuse. Pendant la belle saison, quand la mer est calme et les eaux superficielles chaudes, ce poisson recherche l'ombre, soit pour s'abriter des ardeurs du soleil, soit pour se soustraire à la vue des poissons dont cet animal, très carnassier et fin chasseur, fait sa proie. Si l'on met une planche à la surface, on est à peu près certain que, peu de temps après, une ou plusieurs Coryphènes, suivant la surface disponible, se sont mises à l'ombre au-dessous.

Profitant de cette curieuse observation, les pêcheurs placent à la surface de l'eau, des planches garnies de branchages et qui font beaucoup d'ombre ; les Coryphènes viennent se placer au-dessous. Il ne reste plus qu'à entourer le tout d'un filet et les poissons sont, ainsi, capturés.

g) **Serranidés.** La famille des Serranidés n'est guère représentée, sur cette côte, que par deux genres : *Serranus* et *Cerna*.

Le Serran écriture (*Serranus scriba*, L.) se rencontre dans tous les fonds de sable, vaseux, sable coquillier, etc... et même dans les prairies de Posidonies et de Caulerpa.

Il en est à peu près de même pour le Serran cabrille (*Serranus cabrilla*, Risso) qui est à peu près aussi abondant que le premier. Ces poissons sont tous utilisés dans la consommation locale. On les trouve, par conséquent, sur les marchés, et plus spécialement, celui de Tunis où ils sont désignés sous le nom de « Serres ».

h) **Sparidés.** Cette famille est largement développée sur les côtes de la Régence, par des poissons de fonds, qui constituent une grande partie de la pêche des chalutiers et par conséquent, contribuent pour une large part à l'approvisionnement des marchés de poissons frais.

C'est d'abord, la Dorade commune (*Chrysophrys aurata*, L.) qui se rencontre un peu sur tous les fonds chalutables, mais qui semble ne pas séjourner constamment sur la côte. On la capture surtout en octobre et novembre, mais également, pendant toute l'année, en plus ou moins grande quantité, et plus particulièrement dans le Golfe d'Hammamet et dans les fonds des environs de Menchia et des Kerkennah.

Les Dentés (*Dentex vulgaris*, Cuv. et *D. macrophthalmus*, Valenc.) sont moins abondants que les Dorades, d'une façon générale, mais se rencontrent dans les mêmes fonds et plus particulièrement, de mai à décembre.

Les Pagres (*Pagrus vulgaris*, Valenc., *P. Ehrenbergi*, etc...) et les Pageaux (*Pagellus erythrinus*, Valenc., *P. centrodontus*, Bp., *P. acarne*, Cuv. etc...) sont à peu près aussi abondants les uns que les autres et se rencontrent dans les mêmes fonds que les espèces précédentes. On en capture pendant toute l'année, en assez grande abondance, mais particulièrement pendant les mois d'avril et mai.

On rencontre, également, dans les mêmes parages et pendant presque toute l'année, des Saupes (*Box salpa*, Val.), des Bogues (*Box boops*, Bp.), des Mendoles (*Mœna vulgaris*, Val.), des Oblades (*Oblada melanura*, L.) et autres espèces qui constituent, avec les formes

signalées précédemment, la grande masse de la pêche au chalut sur les fonds orientaux tunisiens.

i) **Triglidés.** La famille des Triglidés est largement représentée sur la côte tunisienne. On rencontre, en effet, dans les fonds de sable coquillier de la partie orientale et de roches de la côte Nord, les espèces suivantes qui se capturent, un peu pendant toute l'année mais, plus spécialement, pendant les mois de février à août, avec des périodes de plus ou moins grande abondance, assez variables, du reste.

Parmi les principales espèces rencontrées, nous citerons :

Trigla Pini, Bloch,

T. corax, Bp., ou Galinette,

T. lyra, L., ou Trigle lyre,

T. (Lepidotrigla) aspera, Valenc., ou Cavillone,

T. milvus, Risso, ou Trigle milan ou Belugan, etc...

Toutes ces espèces sont particulièrement intéressantes pour la consommation, à l'état frais.

j) **Mullidés.** Cette famille est, certainement, parmi les plus importantes, non pas tant par le nombre des espèces représentées, que par celui des individus que l'on capture, en grande abondance, aussi bien dans les chaluts que dans les bordigues (peu) et surtout dans les « cherfias » indigènes. Ce sont des poissons extrêmement recherchés par les Européens et qui, non seulement sont consommés sur les marchés locaux, mais aussi, envoyés sur celui de Marseille, où ils sont particulièrement appréciés.

Les deux espèces représentées sont :

Le Mulet rouge (*Mullus barbatus*, L.) ou petit Barbarin qui semble être le plus abondant, et

le Rouget barbet ou Surmulet ou Barbarin (*Mullus surmuletus*, L.) qui est le plus gros et peut-être le plus fin des deux.

On les désigne communément, l'un et l'autre, sous le nom de « Rougets ».

k) **Scioenidés.** Cette famille n'est guère représentée que par trois espèces, dont une seule est assez abondante.

Ce sont des poissons d'assez belle taille, de goût très fin et qui constituent une importante ressource pour l'alimentation fraîche.

L'une des formes les plus intéressantes est, sans contredit, l'Ombrine commune (*Umbrina cirrhosa*, L.) qui est beaucoup plus abondante dans la zone de Mehdia et des Kerkennah, que dans la région Nord, où elle ne fait des apparitions que pendant quelques mois. Dans la partie orientale, au contraire, on la trouve pendant toute l'année, mais elle semble plus abondante de novembre à janvier et d'avril à juillet. C'est un excellent poisson, très apprécié.

Le Corb (*Corbina nigra*, Cuv.) se rencontre dans les mêmes parages que l'Ombrine et, à peu près, pendant toute l'année. Il est beaucoup moins intéressant.

Quant au Maigre ou Sciène (*Sciæna aquila*, Lacép.), c'est un poisson qui atteint parfois une très forte taille, surtout sur les côtes mauritaniennes où il est connu sous le nom de « courbine » ; il est d'une voracité formidable. Il poursuit les bancs de poissons, de muges, surtout, dont il se nourrit. On le voit apparaître, précisément, à la même époque que ces poissons, c'est à dire, de juillet à décembre, avec prédominance en juillet, août et septembre.

1) **Mugilidés.** La famille des Mugilidés (Muges ou Mulets) est très abondamment représentée sur la côte tunisienne, plus largement même, semble-t-il, que sur celle d'Algérie, car ces poissons pénètrent, à certaines époques, dans les lacs pour frayer ; ils sont capturés là au moyen de bordigues, par très grandes quantités et donnent lieu à un commerce très important pendant une partie de l'année. Les principales espèces reconnues sont :

Mugil capito, Val. ou Muge capiton, désignée, localement, sous le nom de « bigerans » ;

Le *Mugil auratus*, Risso ou Muge doré (m'bouri) ;

le *Mugil cephalus*, Risso ou Muge cephale (bitoune)

et enfin, le Muge à grosses lèvres (*Mugil chelo*, Cuv.) ou « K'miri ».

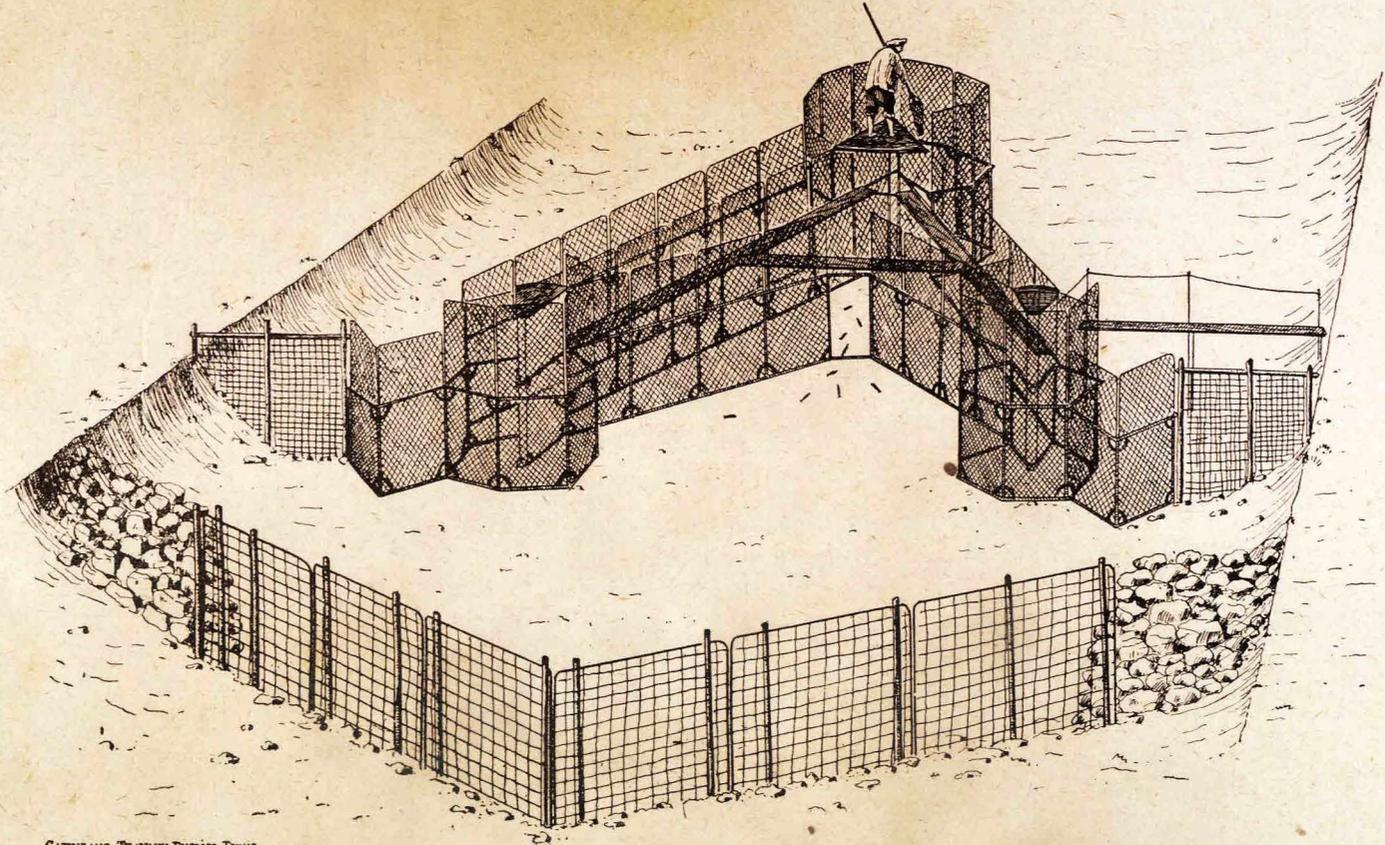
Ces poissons sont surtout consommés à l'état frais sur les marchés locaux, et aussi, exportés en France.

Dans les régions du Sud, on en fait, parfois, saler et sécher pour la consommation indigène qui en est très friande, comme, du reste, dans toutes les Colonies.

Comme ces poissons font, en général, des bonds énormes au-dessus de l'eau quand ils se sentent encerclés, on utilise, pour les capturer

BORDIGUES DU LAC DE TUNIS

Vue en perspective



sans trop de pertes, en même temps que les bordigues, des filets spéciaux, munis tout autour, d'une sorte de plate-forme en roseau et qu'on appelle « canna » ou « cannade ». Nous en reparlerons plus loin en étudiant les engins de pêche.

m) **Scorpenidés.** Les Scorpenes ou Rascasses se rencontrent, partout, avec une certaine abondance, plus spécialement dans les régions du Sud, Kerkennah et Golfe de Gabès, sur les fonds de sable vaseux plus ou moins grossier et entre les prairies de Posidonies et de Caulerpa. On les capture au chalut et dans les « cherfias », ainsi qu'aux palangres.

On retrouve ici, les trois espèces indiquées pour la côte algérienne : *Scorpaena scrofa*, L., *Sc. porcus*, L. et *Sc. ustulata*.

Ces poissons sont très recherchés de toutes les populations littorales de Tunisie, pour la fabrication des bouillons, soupes, bouillabaisse, etc, qui entrent, comme on sait, pour une large part dans la consommation locale du poisson.

n) **Trachinidés.** Les Vives sont très communes sur la côte tunisienne et constituent une partie assez importante du résultat de la pêche au chalut et de la ligne à la traine. On les désigne, en général, sous le nom de « Araignées », à cause de leurs épines vénimeuses.

Les fonds du Golfe de Tunis et du Golfe de Hammamet leur conviennent particulièrement. Ce sont surtout des poissons pour familles pauvres !

On rencontre, plus particulièrement, la grande Vive (*Trachinus draco*, L.) et aussi la petite (*Tr. vipera*, L.), mais en moins grande abondance.

o) **Labridés.** Les Labres ou « Vieilles de mer », sont assez communs dans les prairies qui sont situées au large du Golfe de Gabès et de Kerkennah. On en capture beaucoup dans les « cherfias ». Ces poissons sont surtout utilisés en soupes et bouillabaisse, comme les rascasses. C'est un groupe, économiquement, peu intéressant où l'on retrouve plusieurs espèces principales : *Labrus mixtus*, L., *L. viridis*, L., *L. turdus*, L., *L. merula*, L., etc..., ainsi qu'un certain nombre d'espèces de *Crenilabrus*, vivant, également, dans les Prairies : *C. Roissali*, Risso, *C. massa*, Risso, etc. ; quelques espèces de Girelles : *Julis Giofredi*, Risso., *J. pavo*, Valenc., etc. etc...

p) **Scombrosoïdés.** Les aiguilles de mer sont assez abondantes et recherchées sur la côte tunisienne. On les capture soit avec un filet spécial, désigné sous le nom d' « aiguillère », soit avec une sorte de palangre maintenue à la surface par des flottes de liège.

La seule espèce qui semble représentée ici, comme en Algérie, est : *Belone acus*, Risso.

Telles sont, pensons-nous, les principales espèces de poissons que l'on peut considérer comme représentant la masse générale de l'alimentation sur la côte tunisienne, soit pour le pays lui-même, soit pour l'exportation.

La faune ichtyologique est donc, comme on le voit, assez riche en espèces, peut-être même, en nombre d'individus de chacune d'elles, mais ces individus restent, en général, d'assez petite taille, constatation qui a été faite à diverses reprises et plus spécialement pendant les croisières du « Pourquoi pas ? », de l' « Orvet » et de la « Tanche ».

IV. — **CRUSTACÉS.** Nous aurons rapidement passé en revue la faune carcinologique tunisienne, qui paraît encore plus pauvre que celle des côtes d'Algérie. Nous n'indiquerons, ici, bien entendu, que les formes présentant un intérêt économique.

Parmi les grands Crustacés comestibles, il faut citer : La Langouste (*Palinurus vulgaris*, Latr.) qui se trouvait, autrefois, en très grande abondance, aux environs et sur les fonds rocheux de la Galite, sur la côte Nord.

Ces Crustacés sont généralement de belle taille et sont activement recherchés.

Après la guerre, la pêche a été extrêmement intensive : 80 tonnes ont été capturées en 1920 ; 100 tonnes en 1921, puis, seulement, 26 tonnes, en 1923. Devant le fléchissement énorme du rendement de cette industrie, la pêche à la langouste a été interdite du 1^{er} juillet au 15 février, c'est à dire pendant 7 mois et demi. De plus, la capture des femelles œuvées seules avait, d'abord, été prohibée. Aujourd'hui elle est interdite, non seulement pour les femelles œuvées, mais pour *toutes les femelles*, sans distinction. On espère, ainsi, reconstituer, peu à peu, les fonds.

La pêche a donné en 1924, 17.600 kilos de Langoustes, en 1925 40 tonnes environ. L'exportation de ce Crustacé est autorisée pour moitié, moyennant certaines conditions ; elle est dirigée en partie sur Marseille et, en partie, sur Barcelone.

Le Homard, (*Homarus vulgaris*, Latr.) existe sur la côte nord, mais il est tellement rare, qu'il ne constitue vraiment pas un élément pour l'alimentation.

La Cigale de mer (*Scyllarus*) est presque aussi rare que le Homard et ne compte pas dans les statistiques.

Parmi les crevettes, il faut signaler, le Camaron (*Pæneus caraimota*, Risso) qui représente le fonds de la pêche de ces Crustacés, abondants dans les sables vaseux de la partie orientale de la Tunisie, où ils sont capturés aux chaluts, grands et petits, au tartanon et aux nasses. Certains individus atteignent de très belles tailles et sont surtout expédiés sur le marché de Tunis, où ils trouvent des prix très rémunérateurs. Dans tous les bons restaurants de cette Ville, on sert des Camarons, qui font le bonheur des amateurs. C'est ce Crustacé qui a, à peu près complètement, remplacé la crevette de fond (*Parapæneus membranaceus*, Risso) que nous avons trouvée si abondante surtout dans les fonds à Astéries de la région oranaise.

On rencontre bien cette crevette sur les côtes tunisiennes, mais avec infiniment moins d'abondance. Elle existe, en général, sur le marché de Tunis, en assez petite quantité, du reste, mais nous ne l'avons vue que là !

La Squille mante (*Squilla mantis*) se rencontre assez fréquemment dans les fonds de la côte orientale, mais sans être beaucoup utilisée dans l'alimentation.

Parmi les crevettes franches, nous devons citer :

le « Bouquet » (*Palæmon (Leander) serratus*, Penn.) assez rare, et la crevette grise (*Crangon vulgaris*, Fabr.) ainsi qu'une forme marocaine, retrouvée sur la côte algérienne (*Lysmata seticaudata*, Risso) peu abondante, également.

Parmi les crabes, nous ne croyons devoir citer que trois espèces qui paraissent être les plus communes et les plus intéressantes au point de vue alimentaire : l'Étrille (*Portunus puber*, L.) l'Araignée de mer (*Maia squinado*, Herbst.) et le crabe de grands

fonds, si commun au Maroc et en Algérie, plus rare ici, le *Calappa granulata*, L.).

En somme, la Langouste et le Pénée caramote mis à part, la faune carcinologique des côtes tunisiennes est plutôt réduite, en ce qui concerne, tout au moins, les espèces comestibles.

V. — **MOLLUSQUES.** Les Mollusques sont assez bien représentés, sur les côtes de la Régence, par des espèces comestibles que l'on rencontre sur les principaux marchés. Parmi les Céphalopodes, deux espèces, au moins sont abondantes.

C'est d'abord le Poulpe ordinaire (*Octopus vulgaris*, Lmk.) et l'Eledone musquée (*Eledone moschata*), ainsi qu'une espèce voisine de celle-ci (*E. Aldrovandi*, Rafin.) déjà signalée sur les côtes algériennes et qui semble plus abondante que la précédente.

Ces trois espèces, extrêmement recherchées pour la consommation locale et l'exportation et dont les Italiens et les Grecs, en particulier, sont extrêmement friands, donnent lieu à des pêches curieuses dont nous parlerons plus loin.

Le Calmar ou Encornet (*Loligo vulgaris*, Lmk.) est, également, assez abondant et recherché de même que les Seiches représentées au moins par deux espèces (*Sepia officinalis*, L. surtout et *S. Orbignyana*, Fer.).

Tous ces mollusques sont d'une consommation courante et atteignent des prix aussi élevés que la plupart des poissons fins.

Parmi les Bivalves, il faut citer un certain nombre d'espèces très intéressantes, actuellement, ou qui pourraient le devenir par la culture.

C'est d'abord l'huître plate, genre « pied de cheval » : *Ostrea edulis*, L var : *ruscuriana* = *O. lamellosa* Broch. que nous avons déjà rencontrée sur la côte algérienne. Cette huître a été signalée sur la rive sud du lac de Porto-Farina, en bancs assez étendus, mais qui semblent avoir disparu, ainsi que dans le Golfe de Tunis, où les chalutiers en rapportent d'une façon sporadique et en très petite quantité, de même que dans certains fonds de la région du Golfe de Gabès.

Nous verrons que différents essais d'ostréiculture ont été tentés en Tunisie, mais aucun n'a réussi.

On a signalé encore l'*O. cochlear*, Poli, dans certains fonds coralligènes et l'*O. stentina*, Peyr ; qui semble moins abondante que sur la côte algérienne.

Il existe, également, dans les fonds du Golfe de Gabès, fixée sur des Cymodocées, une pintadine (*Meleagrina vulgaris*) qui est la même que celle que l'on rencontre à Djibouti. On la récolte, surtout, du côté de Djerba ; mais ces Méléagrines ne renferment guère de perles. Il pourrait, peut-être, en être tout autrement, si on cultivait ces Mollusques dans de bonnes conditions.

Il existe, plus spécialement sur la côte Nord de la Tunisie, la même espèce de moules que sur celles d'Algérie (*Mytilus pictus*, Bor.) mais elle n'est guère utilisée pour la consommation.

Peut-être serait-il possible de développer ce Mollusque par la culture.

On trouve, dans les fonds de sable vaseux, deux formes intéressantes, mais en quantités relativement faibles : ce sont les « coquilles Saint Jacques » (*Pecten maximus*, Chmn., *P. Jacobeus*, Lmk. et *P. glaber*, etc...

Signalons également, les « coques » ou « sourdons » (*Cardium edule*, L.) les « Clovisses » (*Tapes decussatus*, Forb. et Hly), les « haricots de mer » (*Donax trunculus*, Lmk.)

Parmi les Gastéropodes : des *Haliotis*, assez répandus sur la côte nord (*H. tuberculata*, L. et *H. lamellosa*, L.). des Patelles, des Littorines, des Bigorneaux, etc, comme ceux connus sur la côte algérienne.

VI. — **ÉCHINODERMES.** Le seul Échinoderme intéressant de la côte, au point de vue alimentaire, est l'Oursin noir (*Paracentrotus lividus*, Lmk.) qui est, du reste, assez peu apprécié, généralement, et ne trouve guère acheteurs que sur le marché de Tunis.

VII. — **CORAILLIAIRES.** Les bancs coralliens que nous avons signalés sur la côte algérienne, se poursuivent sur la côte Nord de la Tunisie où l'on trouve des gisements de corail rouge (*Corallium rubrum*, L.) au Cap Nègro, à Tabarca et en un certain nombre d'autres points encore mal précisés (La Galite, les Sorelles, Cani

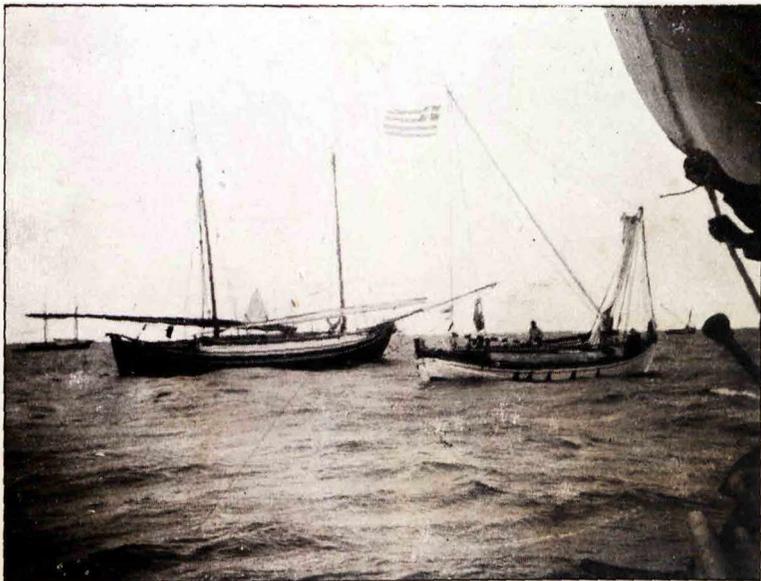
(large de Bizerte), etc. par des profondeurs variant entre 30 et 80-90 mètres et à une distance moyenne de 10 à 12 milles de la côte.

VIII. — **SPONGIAIRES.** Ce groupe d'animaux constitue l'une des richesses de la côte tunisienne. On les rencontre, exclusivement, dans les fonds de la partie orientale, de composition tout à fait variable, ce qui donne aux tissus de ces éponges des caractères particuliers qui les font plus ou moins apprécier du commerce et de la consommation. On les désigne, en Tunisie, sous des noms différents, suivant les fonds où on les recueille, l'engin qui sert à les capturer, la région où on les trouve, le port d'où on les exporte, etc, mais tous ces noms (Zarzis, Gerbis, Mandoucka, Fikias, Sfax, etc.) s'appliquent en général, à une seule et même espèce : *Hippospongia equina*, O. Schmidt var : *elastica*, F. E. Schulz. Suivant les fonds, ces éponges possèdent des qualités d'élasticité plus ou moins considérables qui ont une influence primordiale sur leur valeur. Les meilleures semblent se récolter dans le Golfe de Gabès et autour de Djerba, sur des fonds relativement assez riches et qui sont plus particulièrement constitués par du sable plus ou moins vaseux et des herbiers.

On pêche, également, sur ces mêmes fonds, des Éponges désignées sous le nom d' « Oreilles d'Éléphants » et qui sont surtout utilisées pour le polissage, c'est : *Euspongia officinalis*, L. var : *lamella*, F.E. Schulze.

Quant aux Hadjemi, elles représentent une variété de la « Chimoussa » qui ne se trouve pas dans les eaux tunisiennes; c'est *Euspongia zimocca*, O. Schmidt, var : *adjimensis*, Topsent.

Nous verrons que ces différentes sortes d'éponges donnent lieu, chaque année, à une pêche importante et à un commerce tout à fait intéressant.



Cl. Serv. Pêche Tunisie.

FIG. 11. — Bateaux de pêcheurs d'éponges au scaphandre (scaphe)
avec son dépôt.



Cl. Serv. Pêche Tunisie.

FIG. 12. — Sicilien pêchant les éponges au trident avec l'aide du miroir.

CHAPITRE III

LES PÊCHEURS LEUR ORGANISATION PROFESSIONNELLE

a) **Pêcheurs.** — Ce qui manque le plus sur les côtes tunisiennes, ce sont les pêcheurs *français* qui représentent une infime minorité à côté de laquelle on trouve, heureusement, un assez grand nombre de Tunisiens, puis, des Italiens assez nombreux aussi, des anglo-maltais et, enfin, des Grecs. C'est, comme on le voit, un mélange assez hétérogène, mais qui donne, cependant, au point de vue général du rendement de la pêche, des résultats assez satisfaisants, car chaque groupe ethnique est, normalement, spécialisé dans une pêche ou une industrie particulières.

Le nombre des bateaux français oscille autour d'un quarantaine, en très légère augmentation ; mais, la plupart des pêcheurs qui les montent, sont des étrangers, naturalisés depuis peu, ou pas naturalisés du tout.

Si donc, au point de vue français, la remarque que nous venons de faire est peu réconfortante, il en est tout autrement au point de vue tunisien et là nous pouvons constater, vraiment, une évolution sérieuse, qui est d'un intérêt capital pour l'avenir de l'industrie de la pêche en Tunisie.

Nous remarquons, en effet, que :

| | | | | |
|---------------------|-------|--------------------|-------|------------------------|
| en 1920, il y avait | 1.382 | bateaux montés par | 4.553 | h. d'équipage indigène |
| « 1921 — | 1.588 | — | 5.035 | — |
| « 1922 — | 1.710 | — | 5.844 | — |
| « 1923 — | 1.850 | — | 6.533 | — |
| « 1924 — | 2.068 | — | 7.535 | — |

Depuis quatre ans, l'augmentation a donc été de 686 bateaux et 2.982 hommes d'équipage *indigènes*, ce qui est particulièrement encourageant.

Les Français ne semblent vouloir intervenir, pour la pêche en Tunisie, qu'à titre de Fondateurs ou Administrateurs de Sociétés ; ils n'apportent, en un mot, que leurs capitaux et leurs cerveaux ; c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez.

Depuis 1920, le nombre des équipages italiens a sensiblement diminué :

| | | | | |
|-----|------------|-------|-----------|------|
| 364 | bateaux et | 1.648 | hommes en | 1920 |
| 378 | — | 1.490 | — | 1924 |

bien que le nombre de bateaux soit en légère augmentation.

Du reste, en fait de Français, on ne trouve guère que des naturalisés, surtout d'origine italienne et en grande majorité sicilienne. Ces pêcheurs, généralement illettrés, comme ceux que nous avons rencontrés en Algérie, constituent, en général, une excellente main-d'œuvre.

Contrairement à beaucoup d'autres, ils sont sobres, travailleurs et disciplinés ; sans pouvoir être comparés aux marins de l'Océan, ils ne craignent pas la mer qu'ils tiennent par d'assez mauvais temps. Nous les trouvons un peu partout, pratiquant à peu près tous les genres de pêche : une cinquantaine capturent les langoustes à la Galite ; près de 600 sont répandus entre Tunis et Bizerte où ils se livrent aussi bien à la pêche au chalut qu'à la petite pêche ; 400 environ, travaillent à Sousse au chalut, aux palangres, à la pêche des poulpes, etc... ; on en trouve un nombre à peu près égal à Sfax pratiquant les mêmes pêches. Les autres sont répandus, en petit nombre, dans les divers ports de la côte.

Une partie de ces Italiens viennent, simplement, en Tunisie faire une saison de pêche et rentrent chez eux, en emportant tout l'argent qu'ils ont gagné. Ils sont, en réalité peu intéressants pour la Colonie ; d'autres sont établis depuis 2 ou 3 générations dans le pays, en particulier à la Goulette.

Le nombre des pêcheurs français est en légère augmentation depuis quatre ans, mais ce sont, surtout, des naturalisés.

Celui des anglo-maltais est aussi un peu supérieur à ce qu'il était en 1920.

Quant aux Grecs qui étaient autrefois spécialisés dans la pêche des éponges, ils sont plutôt en diminution depuis 1902, tandis que le nombre des indigènes qui se livrent à cette industrie a beaucoup augmenté, surtout au détriment des Italiens.

De 865 en 1920, le nombre des pêcheurs indigènes d'éponges est passé à 1.712 en 1924, c'est à dire qu'il a presque doublé, tandis que le nombre des pêcheurs italiens est tombé de 1.400 en 1920 à 1.135 en 1924.

On voit donc que, dans la plupart des industries diverses touchant la pêche sur les côtes de Tunisie, l'élément indigène tend à devenir prédominant et il est à prévoir, si le mouvement continue, que, d'ici une vingtaine d'années, il sera de beaucoup supérieur à tous ceux des autres races réunies, pour le plus grand bien, du reste, de l'industrie des pêches tunisiennes.

Ce mouvement des Indigènes vers une industrie locale importante comme celle-là est à encourager de toutes les façons et il serait désirable qu'il se produisît, largement, en Algérie, comme il existe déjà en Tunisie.

A Djerba, nous trouvons des Berbères presque purs, excellents marins et pêcheurs, tenaces et laborieux, mais, malheureusement, peu enclins à perfectionner leurs habitudes ancestrales ; nous les retrouvons aux Kerkennah, mais d'un type moins pur, comme ceux qui travaillent dans le Golfe de Gabès.

Nous remarquons, en Tunisie, chez les Indigènes, les mêmes dispositions que nous avons signalées déjà sur les côtes du Maroc. Les Arabes conquérants détestent la pêche et la mer et c'est tout au plus s'ils se livrent à cet exercice, en simples amateurs ; les Berbères, au

contraire, aiment la mer et pratiquent la pêche avec plaisir et ardeur, en véritables professionnels.

Quant aux Israélites, ce sont, surtout, des commerçants, des intermédiaires et, s'ils s'intéressent à la pêche, c'est uniquement, comme revendeurs ; la mer ne les attire pas.

b) **Organisation professionnelle.** — Il n'existait pas, jusqu'ici, en Tunisie, d'organisation professionnelle comme nous en avons constaté des ébauches sur la côte algérienne.

Les pêcheurs, indigènes ou étrangers, ne se groupent nullement en associations professionnelles, syndicats ou autres.

Un décret beylical du 5 mars 1925 organisant la Mutualité maritime, s'efforce de créer un courant là où aucun ne se manifestait.

Quelle que soit leur race, ces pêcheurs sont à la solde ou d'une Société, comme pour le chalutage et les madragues, ou de particuliers, propriétaires de bateaux plus petits ou de pêcheries fixes. Nulle part, ils n'ont essayé de se grouper pour acheter des bateaux, des engins et se livrer à la pêche pour leur propre compte. Ils n'ont aucun esprit d'initiative et se contentent de travailler comme le faisaient leurs pères, il y a deux cents... ou deux mille ans.

Suivant les races de pêcheurs auxquelles nous nous adressons, nous trouvons les embarcations, les engins et les méthodes de travail absolument identiques à ce qu'ils sont dans leurs patries d'origine respectives. C'est, du reste, exactement, ce que nous avons déjà constaté en Algérie.

c) **Bateaux.** — Cela explique la variété des types de bateaux de pêche que l'on rencontre en Tunisie, presque aussi nombreux, peut-être même plus nombreux que les genres de pêche que l'on pratique sur la côte.

Chalutiers. Les plus importants, à coup sûr, sont les chalutiers à vapeur, à moteur ou à voiles. On a vu apparaître, depuis quelques années, un seul chalutier tel qu'il existe sur les côtes atlantiques de la France, travaillant seul, c'est le « Louis » du port de la Goulette, avec un engin du type Vigner-Dahl. C'est un bateau de 57 tonnes, au maximum.

A côté de lui, on trouve des chalutiers-bœufs, travaillant à deux,

de conserve, avec le chalut-bœuf italien tel que nous l'avons décrit pour l'Algérie. Il y a, en tout, 8 chalutiers à vapeur, mais en outre, trois paires de balancelles à moteurs (4 semi-Diesel et 2 moteurs à essence Baudoin).

Un certain nombre de balancelles, actuellement à voiles, sont en train de se munir de moteurs, soit à essence, soit à huile lourde. Il semble qu'en Tunisie, on préfère, avec raison, du reste, le moteur à huile lourde, au moteur à essence, contrairement à ce que nous avons vu sur la côte algérienne; ici, on ne place pas les moteurs sur de petits bateaux, mais seulement sur des balancelles qui peuvent supporter le poids des moteurs semi-Diesel, ce que ne peuvent pas faire la plupart des bateaux algériens plus légers.

Pour encourager les propriétaires ou armateurs à développer la pêche au moteur, l'Administration a autorisé tous les bateaux de pêche à propulsion mécanique (vapeur ou moteur) à exporter 1/3 de leur production, tandis que toute exportation est interdite aux balancelles à voiles.

Il est donc probable que, d'ici peu de temps, toutes les balancelles actuellement à voiles, seront à moteurs.

Tous ces bateaux chalutiers, à traction mécanique ou à voiles, travaillent soit dans le Golfe de Tunis, soit dans le Golfe de Hammamet, quelques-uns même vont jusqu'à Medhia. Ce sont eux qui approvisionnent, en grande partie, le marché de Tunis.

Le poisson débarqué par les chalutiers à propulsion mécanique seuls, a dépassé, l'an dernier (1924), 800.000 kilos, vendus 1.178.000 francs ce qui met le poisson au prix dérisoire, moyen, de 1,40 le kilo, alors que le cours moyen a été de 2 francs. Cette infériorité est regrettable, car il semble qu'il soit difficile aux armateurs de vivre dans ces conditions précaires de travail. C'est, du reste, pour remédier, dans une certaine mesure, à cette précarité, que le Gouvernement local a autorisé l'exportation d'un tiers du produit de la pêche.

La situation des balancelles à voiles qui, elles, ne peuvent pas exporter, n'est guère plus brillante !

Les bateaux bœufs à vapeur, moteur ou voiles, sont presque exclusivement construits en Italie, tandis que les embarcations de plus faible tonnage sont souvent fabriquées en Tunisie même, par les

Italiens et les Maltais dans le Nord, par des Indigènes assez adroits, dans le Sud. Ces derniers font surtout les réparations.

Les modèles de bateaux de pêche de petit tonnage, au-dessous de celui des balancelles sont nombreux et variés de formes, chaque pêcheur ayant amené des embarcations de son pays.

Les Indigènes utilisent, généralement, de petits bateaux non pontés, employés, surtout, à la pêche des éponges et du poisson, et appelés *Karebs*.

Les « Loudes » ou « Sandals » sont plus grands, pontés en partie, avec l'avant très relevé, un mât très incliné à l'arrière, au tiers antérieur du bateau et portant une voile carrée; puis, tout à fait à l'avant, un petit mât, muni d'une voile triangulaire, ressemblant à une voile latine.

Les pêcheurs italiens, presque tous Siciliens d'origine, ont amené avec eux les types de bateaux siciliens.

Ce sont, d'abord, les balancelles (*paranzella*) de 20 à 30 tonneaux dont nous avons déjà parlé et qu'on appelle « pareilles » parce qu'elles sont toujours accouplées pour traîner le filet-bœuf; puis la « *tar-tane* », à l'arrière pointu et voile latine; c'est un bateau extrêmement marin; puis encore, des bateaux plus petits qui servent, surtout, à pêcher la sardine, avec 4 ou 5 hommes d'équipage, etc....

Les Italiens qui font la pêche aux thons, utilisent, également, des sortes de grandes barcasses pour aller faire la « *matanza* » et rapporter les poissons aux usines.

Les pêcheurs de corail italiens, emploient deux sortes d'embarcations, dites « corallines », la grande et la petite, avec une grande voile latine et un foc.

Les Maltais viennent de leur île sur des bateaux pontés de 6 mètres environ de long, munis d'une grande voile et parfois, d'un foc, et montés par 3-4 hommes; ce sont les « *farella* » qui servent à la pêche du poisson ordinaire.

Le « *canotto* », large, a arrière carré, ayant très peu de tirant d'eau est très utilisé sur toute la côte. Il n'a guère que 5 mètres de long et porte, en général, une voile triangulaire.

Les Grecs arrivent sur la côte à bord de sortes de goëlettes pon-

tées avec deux mâts peu inclinés, surtout le mât de misaine et un ou deux focs. Ces navires ont, généralement, 15 mètres de long sur 4 mètres de largeur et 1^m 80 de creux et un tonnage qui atteint 35 à 40 tonneaux, avec 8-10 hommes d'équipage.

Peints de couleurs voyantes, ces bateaux ne manquent pas d'un certain cachet et ont parfois grand air. Ce sont les « saccolèves ».

Les « scaphes » sont plus petits, bien assis sur l'eau, pontes, sauf au milieu, avec un mât près de l'avant. Ce sont des embarcations de 3 à 4 tonneaux, montées par 4-5 hommes et qui servent, souvent, à la pêche des éponges au scaphandre. Pour cette opération, les « scaphes » sont munis d'une pompe à air.

d) **Engins.** Beaucoup des engins de pêche utilisés sur les côtes de Tunisie sont identiques à ceux que nous avons décrits pour la côte algérienne ; nous ne ferons donc que les signaler, en insistant, au contraire, sur ceux qui sont spéciaux à la Tunisie.

Filet-bœuf. Le filet-bœuf, du type italien, que nous avons déjà fait connaître, produit, sur les côtes tunisiennes, des dommages encore plus graves que sur celles de l'Algérie, car il travaille pendant neuf mois sur les fonds plats du Golfe de Tunis et du Golfe d'Hammet. Trafnant sur les prairies de zostères et de posidonies, il arrache les herbiers et détruit les fonds qui constituent là, bien plus encore qu'en Algérie, des frayères naturelles, grâce au poids considérable de la ralingue de base placée à l'ouverture.

Cet engin devrait être, sinon prohibé, tout au moins règlementé sévèrement, sans quoi les fonds tunisiens seront détruits avant bien longtemps.

Chalut. Un seul chalutier à vapeur est muni du chalut ordinaire (oter-trawl) à plateaux, modifié suivant la méthode Vigneron-Dahl, et qui semble donner des résultats assez intéressants. Cet engin fait beaucoup moins de dégâts sur les fonds, les mêmes que ceux sur lesquels travaillent les filets-bœufs. Il serait, peut-être, à développer dans la Régence.

Le Bourgin est, en quelque sorte, une senne à poche dont la longueur totale peut varier de 80 à 200 mètres environ. Il est formé par deux ailes portant à leur point de réunion une poche peu profonde, dans laquelle viennent s'accumuler les poissons qui ont

été entourés au moment de la calée, qui se fait exactement, comme celle de la senne de rivage.

C'est encore, comme nous l'avons vu pour cette dernière, un engin très destructeur de poissons immatures.

Tartarone. La Tartarone n'est, en réalité, autre chose que l'engin que nous avons décrit, pour la côte algérienne, sous le nom de « tartanon ». C'est une sorte de petit filet bœuf dont une aile est fixée sur un grappin, tandis qu'un bateau à rames fait tourner tout l'engin autour de ce pivot, raclant lamentablement le fond.

Comme les mailles sont très petites (10 millimètres en général) la destruction des fonds, puis des jeunes et immatures, est considérable.

C'est un engin à prohiber, au premier chef, en tous cas à réglementer très sévèrement et à ne laisser travailler, comme le chalut-bœuf, du reste, que pendant une partie de l'année seulement ; il est, du reste, interdit pendant les mois du printemps.

Senne. La senne, appelée « bouliche » sur la côte algérienne, est tout à fait voisine du « bourgin » mais ne porte pas de poche centrale. C'est une simple nappe de filet, plus ou moins longue et plus ou moins haute, suivant les endroits où l'on veut pêcher.

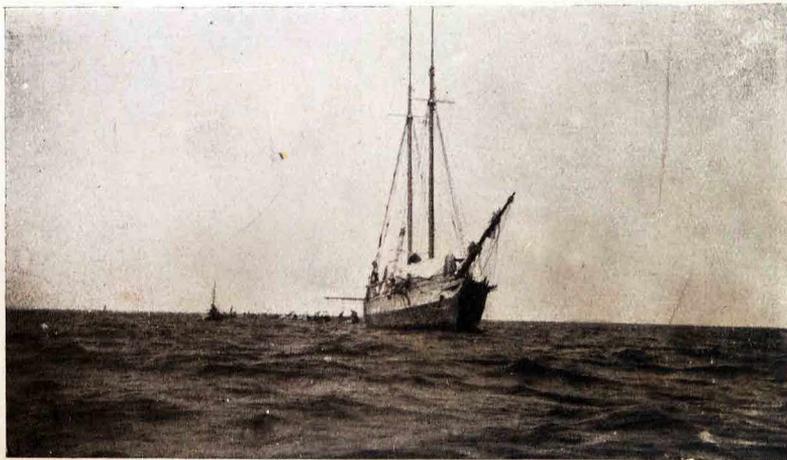
Nous avons montré ses inconvénients.

Gangava. La « gangava » est un engin tout à fait spécial à la côte tunisienne, employé, exclusivement, pour la pêche des éponges.

C'est, en somme, une drague formée par une barre de fer coudée à ses deux extrémités, lesquelles sont solidement rattachées à une barre de bois finissant le cadre. Sur ce cadre est fixé un sac en filet à mailles assez larges et de fil solide. Une fune de 100 mètres environ est attachée au milieu de la barre de bois et permet de traîner l'engin sur les fonds spongifères, la barre de fer raclant le fond.

Le cadre mesure de 5 à 10 mètres de long, sur 0^m 60 à 0^m 80 de large, suivant la force du bateau qui doit remorquer la gangava, dont le sac, en filet, a environ, 2 à 3 mètres de profondeur.

L'engin, qui racle fortement le fond, écrase beaucoup de choses, en particulier les petites éponges et arrache les grosses qui tombent dans la poche de la drague. On le relève à l'aide d'un cabestan. La Gangava est un engin *aveugle* dont l'utilisation devrait être



Cl. Serv. Pêche Tunisie.

FIG. 13. — Bateau dépôt d'éponges sicilien, avec barques à la remorque.



Cl. Serv. Pêche Tunisie.

FIG. 14. — Amas d'éponges noires pêchées au trident et apportées au marché.

interdite, car pour quelques grosses éponges qu'il rapporte, il en détruit beaucoup de petites et détériore, aussi, les fonds spongifères.

Croix-de-Saint-André. La Croix de Saint-André est encore désignée sous le nom d'*engin des corailleurs*. Elle est, en effet, exclusivement destinée à la pêche au corail. Nous avons longuement décrit cet appareil à propos de la pêche au corail à la Calle (Algérie) et nous ne croyons pas devoir y revenir ici.

Épervier. L'épervier n'a rien de particulier. Il est employé sur le bord de la mer, soit à bord d'un bateau, par les pêcheurs italiens, soit à pied par les indigènes. C'est plutôt un instrument d'amateurs que de pêcheurs professionnels.

Harpons. Enfin, certains pêcheurs utilisent des harpons de diverses formes, dont les principaux sont : la *joène*, à 5 ou 6 brins, qui sert à harponner les gros poissons, et le *trident*, à trois brins, avec un long manche que l'on peut allonger, suivant les fonds, avec des rallonges. Il est utilisé pour la récolte des éponges et en recueille jusqu'à 18 mètres de profondeur.

On trouve aussi, naturellement, sur la côte tunisienne, toutes sortes de lignes : *ligne à main*, montée sur un roseau ; *ligne à main*, sans roseau, *palangre de fond*, d'une longueur de 5 à 600 mètres, variable, du reste, dont une extrémité est fixée à un orin qui en marque l'emplacement.

Nous voyons apparaître, ici, un engin employé par les maltais pour la pêche des « aiguilles ». C'est le *palangre de surface* qui, au lieu d'être étalé sur le fond est, au contraire, maintenu à la surface par des flottes de liège.

Enfin, on pêche également, à la *ligne à la traîne*, avec un bateau marchant à la voile, à une vitesse de 3 à 4 nœuds. La ligne porte, à l'extrémité opposée à celle attachée sur le bateau, un ou deux hameçons sur la hampe desquels est fixé, soit un poisson métallique, soit un bout de linge blanc, soit une plume blanche, etc...

Le poisson, attiré par l'objet fortement éclairé qui file sous ses yeux, se précipite dessus et se prend à l'hameçon. On utilise beaucoup ce procédé pour la capture des maquereaux, des dentés, des vives, etc.

Pour la pêche des seiches, on attache une femelle à l'extrémité

d'une ligne sans hameçon et les mâles attirés par elle, sont capturés à l'aide d'un haveneau. C'est la pêche dite « à la femelle ».

Engins flottants. Parmi les engins flottants, nous n'avons guère à signaler, ici, que deux types : le *sardinal* et la *rissole* qui sont, tous deux, des filets maillants destinés le premier à la capture des sardines et le second à celle des anchois.

La rissole a des mailles d'un centimètre seulement. Elle est plus ou moins longue, mais avec une hauteur de nappe qui atteint 25 à 30 mètres. C'est un filet de dérive.

Quant au sardinal, il est semblable à celui des côtes algériennes. Nous n'en reparlerons pas ici.

Ils ne nous reste plus qu'à étudier les engins fixes dont quelques-uns présentent, en Tunisie, une importance que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, nous voulons surtout parler des *madragues*.

Madragues. Nous ne saurions mieux faire que de décrire, en détail, la madrague que nous avons pu étudier à Raz Zebib, en complétant nos indications par des observations faites au cours des visites que nous avons pu faire dans d'autres madragues de la côte.

Le principe simple sur lequel repose l'installation d'une madrague, est le suivant : le poisson passant à une distance donnée de la côte, il s'agit : 1° de l'arrêter, 2° de le diriger vers une ouverture dans laquelle il pénétrera, 3° de le faire entrer dans des chambres d'où il ne pourra plus sortir et 4° de le conduire, finalement dans une enceinte, organisée de telle façon qu'il sera facile de l'y capturer.

Le type des madragues, tel qu'il existe actuellement, n'a pas été sensiblement modifié depuis de longues années. On allonge ou on raccourcit les queues ; on place des chicanes plus ou moins longues, et..... c'est à peu près tout. Le reste paraît immuable !

1° *Arrêt du poisson.* L'arrêt des thons qui passent *suffisamment près de la côte*, est obtenu à l'aide d'une barrière fixe, partant de terre et allant jusqu'à une distance variable au large, mais qui, pour Ras Zebib, est de 1.500 mètres. Cette « conduite » forme une nappe continue de filet, maintenue à la surface de la mer par des bouées et de petits tonneaux, et, en place, par des grappins calés à droite et à gauche.

La « queue de terre » se complète, vers le large, d'une barrière

semblable, mais plus courte, puisqu'elle n'a ici que 300 mètres. C'est la « queue du large ». Sur ces deux queues, mais surtout la

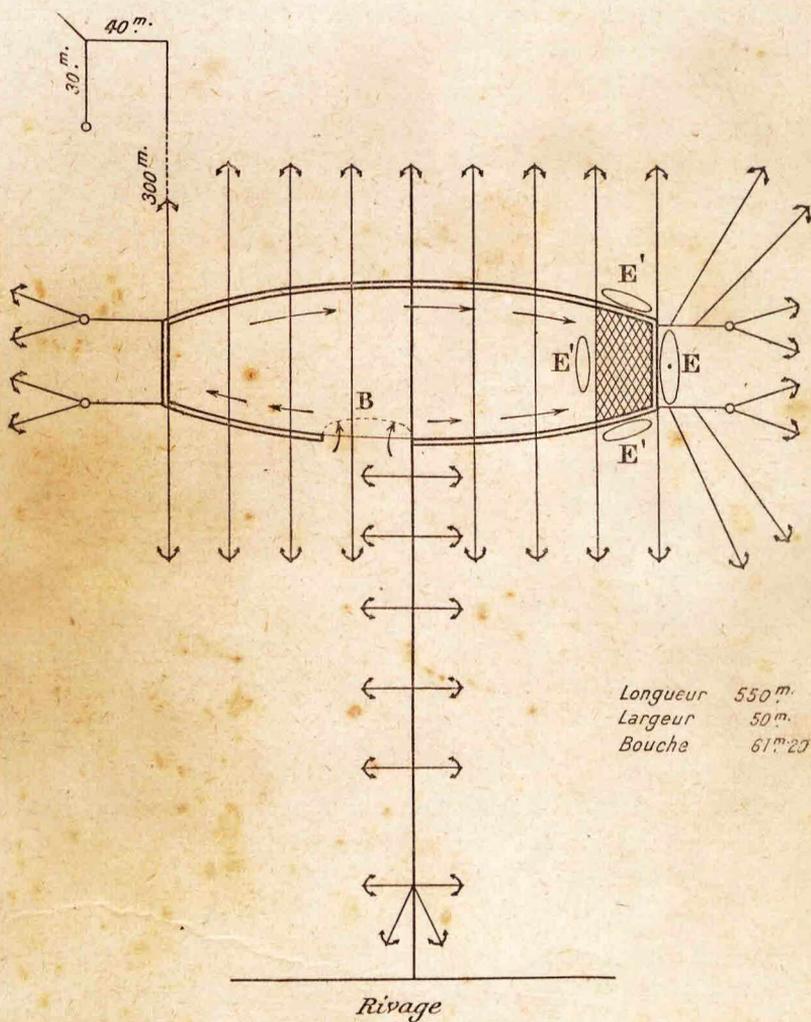


Fig. 3. — Installation schématique de la Madrague de Raz Zebib.

B = bouche. E = barque à cabestan. E' = barcasses ordinaires.

dernière, sont placés des « retours » en chicane, celui du large dirigé vers la terre, et celui de terre, vers le large, pour empêcher les thons de quitter la conduite.

2° *Direction et entrée.* La queue de terre, pénètre dans une ouverture de 61^m 20 qui est l'entrée de la madraque ou « bouche ». Le poisson conduit par la « barrière », arrive, à peu près fatalement, à la hauteur de la « bouche » dans laquelle il s'engage facilement.

3° *Chambres de capture.* La madraque proprement dite, est formée par une enceinte de filet qui mesure 550 mètres de long sur 50 mètres de large. Elle est divisée en 8 chambres dont : 3 à gauche de la bouche, celle de la bouche, et 4 à droite y compris le « corpo ». Toutes ces chambres, sauf le « corpo » qui constitue la dernière chambre à droite, appelée également « chambre de mort », sont dépourvues de fond, c'est à dire que le plancher de ces enceintes est le fond de la mer lui-même. Elles ne sont destinées qu'à emprisonner le poisson et à l'empêcher de ressortir. Elles peuvent être séparées l'une de l'autre par une cloison verticale, en filet, que l'on peut lever quand on veut, pour tenir les poissons enfermés.

4° *Chambre de mort.* La chambre de mort, au contraire, est fermée de toutes parts, sauf, bien entendu, à la surface, de telle façon que l'on peut soulever le plancher en filet et le ramener aussi près que l'on veut de la surface, avec tout ce que contient la chambre, afin de s'emparer, plus facilement, du poisson.

Toutes ces barrières en filet sont maintenues *solidement*, en place, par des grappins placés de part et d'autre et, en surface, par des flottes de liège et des barils goudronnés.

5° *Manœuvre.* La manœuvre générale est commandée par un chef pêcheur appelé *reiss de madraque*, qui a sous ses ordres un certain nombre d'embarcations commandées, elles-mêmes, chacune par un *reiss d'embarcation*.

Pour capturer les thons enfermés dans l'engin, on commence par fermer la « bouche » avec un filet vertical ; puis, les embarcations se portent au fond et à gauche et, à l'aide de bâtons, poids attachés, cris, etc..., les pêcheurs effraient les thons pour les chasser vers les chambres de droite, toutes les cloisons étant descendues.

Quand on suppose que tous les thons, ou au moins la grande majorité, sont réunis dans la dernière chambre à droite (chambre de mort), on ferme la cloison de gauche et tous les thons se trouvent alors enfermés dans le « corpo ». Il s'agit de les capturer.

Pour cela, à l'aide d'une grande barcasse munie de deux cabestans, qui se trouve en dehors et à droite de la chambre de mort, on soulève la ralingue supérieure du filet que l'on accroche au bordage de la barcasse ainsi que les cables qui relèvent le fond du filet ; puis du côté opposé (à gauche) quatre embarcations, avec une vingtaine d'hommes à bord de chacune, relèvent, peu à peu, le fond du filet, en s'avançant lentement vers la barcasse à cabestans. A un moment donné, le fond de la chambre ne se trouve plus qu'à 1^m 50 ou 2 mètres de la surface.

A cet instant, les thons sentant l'eau leur manquer sont pris d'une panique folle et se précipitent les uns sur les autres, se tuant parfois ; ils sautent de tous côtés en faisant jaillir l'eau dans toutes les directions. C'est un spectacle inoubliable pour qui l'a vu une seule fois !

Peu à peu, le fond se relève encore, la cuvette se rétrécit et, à l'aide de crocs, de salabres, de la main, de toutes les façons en un mot, les thons sont capturés et jetés dans les embarcations qui vont les amener à l'usine où ils seront traités comme il est expliqué plus loin.

On trouve parfois, réunis dans la cuvette en filet, près de 800 thons d'une moyenne de 80 à 90 kilos chacun, parfois bien davantage. Cela représente, naturellement, un poids énorme, qui explique que le filet de fond du « corpo » doit être à mailles beaucoup plus étroites et construit avec du fil plus fort que les côtés.

Quelqu'un qui ne l'a pas vu, de ses yeux, *avant* le calage de la madrague, peut difficilement se faire une idée nette de la quantité de filets, d'ancres, de flottes de liège, de barils et de cordages divers qui sont nécessaires pour l'installation de cet immense engin. Le tout représente un poids voisin de 200.000 kilos et a, aujourd'hui une valeur de plus d'un million.

L'opération qui consiste à relever le filet pour capturer le poisson, s'appelle une « matanza, » c'est à dire, une « tuerie ». C'est bien le vrai mot, car ces malheureuses bêtes, affolées, se tuent entre-elles ou sont tuées de toutes les façons ; le sang coule abondamment et transforme la cuvette de filet qui les contient, en une mare de sang.

Thonaire. La thonaire est un engin qui est également utilisé pour la capture des thons, bonites, pélamides, etc. Il est beaucoup plus

simple que le précédent et ne se compose que d'une queue qui, partant de terre, s'avance perpendiculairement vers le large, jusque vers 400 mètres. A l'extrémité, le filet forme une crosse arrondie, plus ou moins complète, dans laquelle le poisson arrêté, se maille en cherchant à sortir.

Quand on juge qu'il y a une quantité suffisante de poissons, on ferme la crosse sur la queue et l'on ramène le tout à terre, avec le poisson qui s'y trouve maillé.

Pélamidière. Cet engin est à peu près identique à la thonaire sauf que la queue s'avance beaucoup moins vers le large. Nous l'avons décrit pour l'Algérie sous le nom de « bonitière ».

Sautade ou Cannal. Nous avons aussi, parlé de cet engin qui sert à la capture des muges, sous le nom de « mugière ». Nous n'y reviendrons pas ici.

Bordigues. Les bordigues sont des engins fixes utilisés aussi bien par les Européens que par les indigènes qui leur donnent le nom, suivant les régions, de « cherfias » (Kerkennah) ou de « Zroub » (Djerba).

Le principe est identiquement le même, seuls, les détails et les matériaux de construction varient.

En principe, une bordigue se compose d'une sorte de barrière double en V, mais dont le sommet, au lieu d'être fermé, est ouvert sous la forme d'une légère fente verticale, permettant aux poissons de passer dans un sens, mais non dans l'autre. Cette ouverture est entourée d'une enceinte complète, dans laquelle s'accumule le poisson capturé et où il est facile de le prendre à l'aide de salabres ou de filets spéciaux.

Les bordigues européennes sont construites : les unes avec des clayonnages en roseaux fixés sur des cadres en bois, les autres (celles que l'Administration a installées dans le Lac de Tunis, en particulier), en treillis de fil de fer galvanisé maintenu dans des cadres en cornières de fer, cadres qui coulissent dans des montants métalliques fixés eux-mêmes sur des plaques en ciment que l'on coule, à demeure, sur le fond. Quand le treillis est usé, on enlève simplement le cadre, et on en met un semblable à la place, en attendant la réparation du précédent. Comme tous ces cadres sont interchangeables, cela simplifie énormément le travail quand il s'agit d'une simple réparation

BORDIGUES DU LAC DE TUNIS

Echelle au 100°

